

Abonnements par la poste:

Edition quotidienne	
CANADA	\$6.00
Etats-Unis et Empire Britannique	8.00
UNION POSTALE	10.00
Edition hebdomadaire	
CANADA	2.00
ETATS-UNIS ET UNION POSTALE	3.00

Directeur: HENRI BOURASSA

FAIS CE QUE DOIS!

Montréal, lundi 13 déc. 1926.

TROIS SOUS LE NUMERO

Rédaction et administration:
336-340 NOTRE-DAME EST
MONTREAL.

TELEPHONE : - Main 7460
Service de nuit : Rédaction, Main 5121

Administration, Main 5153

Sur quelques mots de M. David

Les questions inéluctables

D'après le Canada, le secrétaire provincial, M. Athanase David, aurait samedi, au Club de Réforme, prononcé les paroles suivantes:

Ainsi, vous voulez empêcher l'exode, vous voulez que le cultivateur reste chez nous, et quand nous ouvrons une grande industrie quelque part, que nous voulons donner un marché, qu'est-ce que vous dites? Vous criez à la tragédie, messieurs les critiques! Eh! bien, dans le peuple, en vous regardant agir, l'on crie à la comédie. Et puisque cette allusion m'est venue incidemment, il serait peut-être bon de savoir si certains agitateurs de là-bas ne sont pas certains individus qui ont fait signer des contrats à certains cultivateurs en vertu desquels ils réclameront des dommages pour une somme de pourvu qu'ils reçoivent, eux, 5 pour cent sur les sommes versées aux cultivateurs, mais ce sont des choses qui seront dites en temps et lieu et nous verrons s'il y a tragédie ou comédie, s'il est vrai que la compagnie paie \$15,000 par jour en salaires, s'il est vrai que dans dix ans elle paiera entre \$25,000 et \$40,000 et si 25,000 individus auront, d'ici à cinq ans, leur résidence en cet endroit, offrant aux cultivateurs un excellent marché pour les produits de la ferme.

Pourquoi donner de l'importance à cette affaire, car le gouvernement ne permettra pas qu'un seul sou de dommages ne soit compensé d'une façon équitable et raisonnable. Une chose certaine, c'est que la critique stérile n'arrêtera pas le gouvernement dans l'exécution de son programme pour donner à la province de Québec la vie industrielle à laquelle elle a droit.

Les gens qui ont pour le secrétaire provincial de l'estime vraie — ce ne sont pas nécessairement ceux qui lui prodigent compliments et flatteries — regretteront qu'il n'ait pas jugé à propos de toucher au fond du débat auquel il a cru devoir faire cette rapide et dédaigneuse allusion.

Qu'il y ait demain à Arvida plus ou moins de monde, que la somme des salaires distribués dans la région soit plus ou moins considérable, que certaines personnes même aient essayé de tirer parti de la situation actuelle pour leur bénéfice personnel, cela ne changerait rien à un certain nombre de questions.

Et, parmi ces questions, il y en a tout d'abord une, qui devrait intéresser un juriste de profession, — particulièrement quand ce juriste insiste sur le respect des lois.

Personne ne paraît contester que cet été, par la volonté d'une grande compagnie, une inondation artificielle ait été provoquée, dont les résultats ont atteint plus de trois cents propriétaires ruraux, affectés des ponts et des édifices publics, tels, à Roberval, un hôpital et un monastère.

On prétend que les terres affectées n'avaient qu'une médiocre valeur, on vante l'importance des indemnités temporaires déjà versées, on affirme que des dispositions ont été prises pour obvier temporairement aux dommages causés à ces propriétés et que des travaux permanents seront faits pour en empêcher la répétition, on vante la beauté des ponts qui ont remplacés ceux qu'avaient détruits l'inondation, on promet même que, s'il le faut, on fera une loi spéciale pour assurer aux cultivateurs une équitable indemnité, on dénonce en passant l'esprit de cupidité et de lucre de certains de ces cultivateurs, on fait le total des salaires qui sont dépensés, non seulement à tel ou tel point du Lac-Saint-Jean, mais dans toute la région du Lac-Saint-Jean et du Saguenay (pourquoi ne parle-t-on pas, tandis qu'on y est, des travaux que l'énergie électrique produite à la Grande Décharge suscitera en dehors de ce territoire?); mais personne jusqu'ici ne paraît s'être risqué à dire de quel droit la compagnie a provoqué cette inondation et causé ces dommages.

Et c'est de quoi il est vivement regrettable que M. David non plus n'ait pas jugé à propos de parler.

Car il s'agit, en définitive, de savoir quel cas on fait en ce pays du droit de propriété.

Autre point, — sur lequel il nous faut bien revenir, puisqu'on s'acharne à n'en point parler dans la plupart des autres journaux.

Quelle fut l'attitude vraie du gouvernement envers la compagnie actuelle ou ses auteurs?

En d'autres termes, est-il vrai qu'un acte de 1922 autorisait la Québec Development à maintenir le niveau du lac à 17.5 pieds?

Est-il vrai que ce privilège était subordonné à une condition de temps?

Est-il vrai qu'il était prévu que, tant qu'il ne se serait pas écoulé deux ans depuis l'achèvement des barrages dont dépend l'usine de l'île Malgine, la compagnie ne devrait pas élever le niveau du lac à plus de 7.5 pieds?

Est-il vrai que cette clause de délai a été supprimée au mois de juillet 1925?

Et, dans l'affirmative,

1o—pourquoi avait-elle été imposée?

2o—pourquoi fut-elle supprimée?

3o—est-ce en vertu de cet acte d'accord, ainsi délesté de sa clause de délai, qu'on s'est cru autorisé à provoquer l'inondation de juillet 1926?

Nous ne faisons point ici de critique systématique, mais nous voulons savoir la vérité.

Et, tant qu'on n'aura pas répondu à ces questions, on peut être sûr qu'elles seront, avec une inlassable persistance, remises devant le public.

Omer HEROUX.

L'actualité

Le moment critique

—Le moment critique est arrivé, ne dit LaPlume.

—En effet, La Plume! Connaissez-vous un moment qui ne soit pas critique? Tous le sont; de même, à Saint-Jean-Baptiste, nous sommes à un tournant de notre histoire. C'est ce qui faisait dire à mon ami R. : "Evidemment, nous tournons dans un cercle vicieux."

Jusqu'ici dans l'est nous étions seuls à tourner dans le cercle vicieux de la vente des liqueurs par l'Etat; mais le gouvernement d'Ontario va désormais entrer en lice. Et voilà pourquoi je te dis que nous sommes à un moment critique. Nous allons enfin savoir pourquoi les touristes viennent dans le nord. Si c'est parce que nous avons de belles routes en amitié, des monuments historiques et que Médère est maire, ou si c'est bien qu'à cause du Pied-du-Courant. Si c'est M. Perron ou

M. Cordeau qui les attirent...

—Si vous les interrogez, LaPlume, ils répondront comme autrefois les bons électeurs campagnards quand ils se présentent chez leur membre et qu'il leur offre un verre: "Nous ne sommes pas venus directement pour ça..."

—Non, ces gens-là qui affichent aux yeux du monde leur hypocrisie tempérance ne seraient pas pressés de faire une confession entière, mais nous aurons pour fonder notre opinion les faits. Tu as vu les journaux de ce matin? Ils annoncent que déjà les demandes de renseignements affluent dans Ontario et que le flot des touristes promet d'y être plus dense que jamais.

Cela tient peut-être à ce que notre boisson ne jouissait pas d'une très bonne réputation depuis l'enquête ou il a été révélé que la plupart des bouteilles subissent de certains allongements dans les caves de la Commission. Mais nous sommes d'autres attraits. Je ne crois pas que dans tout l'Ontario tu puisses trouver un seul échantillon de

nos escaliers extérieurs...

—Ça, c'est bien sûr, mais ce que tu dis au sujet de notre boisson est juste. Elle passe pour saine, payante et médiocre. C'est ce qui fait dire à mon fils l'avocat que la devise de la Commission devrait être: auresa mediocritas. Il paraît que dans le train spécial qui transportait le premier ministre à Québec l'autre jour il y avait un buffet. Or avec le buffet, il y avait aussi le président de la Commission des Liqueurs. Un avocat qui n'est pas pour avoir de l'esprit disait: "Mes yeux m'inquiètent, mon palais me rassure. Comment? — Qui, en voyant le président et la boisson, je me disais: elle vient de la Commission; scandale! Mais en la goûtant, j'ai constaté qu'elle était bonne, donc elle ne vient pas de la Commission."

—Il est toujours possible de remonter la qualité. C'est ce qui se produira fatalement. La concurrence, LaPlume! rien ne vaut la concurrence. Si notre monopole d'énergie électrique avait de la concurrence, nous payerions notre courant deux sous ou moins au lieu de trois sous et demi...

—Je crains bien tout de même que les congrès et les conventions deviennent bien moins nombreux, que nos belles routes cessent d'avoir autant d'attraits et que les touristes prennent le chemin de l'Ontario.

—En serez-vous désolé, LaPlume?

Pas moi, je vous l'avoue. Je vais dîner chaque midi dans un petit restaurant tranquille... ou qui l'était autrefois. Pendant la saison du tourisme, il est envahi par des tas d'Américains mal élevés qui mangent de la confiture avec leur soupe et qui boivent du champagne avec leur tasse de thé. De ces mélanges il résulte une ivresse bestiale qui emplit la pièce de hurlements comme l'appareil régénératif de radio le plus puissant ne pourrait jamais en produire. Cela vous désolera-t-il de nous voir désertés par les fiers partout exposés des Mystics Shriners, par les colliers de je ne sais quel autre ordre maçonnique? Nous retrouverons un certain sentiment de sécurité, nous nous sentirons chez nous. Et nous n'appréhendons plus l'humiliation de voir des groupes de badauds yankees stationner devant un escalier en tire-bouchon et faire des gorges chaudes sur notre compte. Ils seraient pourtant bien incapables, dans l'état où ils sont, de les descendre.

—Il me semble, en effet, que ce genre d'architecture (?) se multiplie particulièrement depuis que nous avons une école des Beaux-Arts. Faut-il voir une relation entre ceci et cela?

C'est peu probable, mais je crois qu'une petite loi provinciale interdisant les escaliers extérieurs et les corniches de zinc est fait plus pour promouvoir l'art que toutes les écoles des Beaux-Arts et tous les discours du ministre d'Écure.

—Moi, je ne suis pas de ton avis. C'est le ministre qui déclarait hier qu'il faut que les lois s'adaptent aux mœurs. Or l'escalier extérieur d'un hôtel, c'est une œuvre d'art nationale. C'est par lui qu'on nous reconnaît et qu'on nous juge. Autant changer notre mentalité...

—Qui: nous avons l'esprit de l'escalier...

NEMO

Bloc-notes

Théorie et fait

Au cours de l'enquête qu'elle a prétendu mener sur la question des terres noyées au lac Saint-Jean, la Patrie a cité le témoignage d'un professeur de l'Université McGill, M. Howard Barnes; elle lui a fait dire que le maintien des eaux du lac Saint-Jean à un niveau plus élevé que la normale aura un heureux effet sur le climat régional.

Selon lui, "les premières gelées d'automne dans la région soumise à cette influence seront sûrement retardées, probablement de deux semaines". Or le Progrès du Saguenay, dans son dernier numéro, met les faits en contradiction avec la théorie de M. Barnes. "Il arrive justement, tant l'affaire est sûre, que le lac, dont la profondeur a été augmentée de 10 à 12 pieds durant la plus grande partie de l'été, dont la nappe a été agrandie et a emmagasiné plus de chaleur... a gelé deux ou trois semaines avant le temps ordinaire, qu'il est pris d'une rive à l'autre depuis le 2 décembre, ce que de mémoire d'homme on n'a jamais vu". Le Progrès du Saguenay prie M. Barnes de "noter le fait dans ses cartons". Pour ce qui regarde la Patrie, les faits ne comptent pas; et les habitants riverains du lac St-Jean n'ont d'autre chose à faire que de remercier la compagnie qui a noyé leurs terres.

Le respect de la loi

M. L.-A. David, dans son discours du Club de la Réforme, a parlé samedi du respect des lois et du danger qu'il y aurait de permettre à un peuple de croire que les lois ne sont passées que pour la forme. Tout cela est excellent, et M. David est sincère. Mais il pourrait se demander ce que le peuple pense, quand il voit le droit de propriété privée à la merci des fantaisies de certaines compagnies, comme il vient de le voir dans la région du lac Saint-Jean. Les gens qui avaient acheté et défriché dans cette région des terres payées de leur argent ont été noyées sans aucun avis de la part de la compagnie qui a construit des barrages. Tout s'est passé entre le gouvernement et la compagnie dans le plus grand secret; et l'on n'a pas encore jugé à propos, dans les milieux autorisés, de produire des textes en vertu desquels la compagnie s'est fait reconnaître par le

La session d'Ottawa

Les groupes dominent encore le parlement

Trois groupes progressistes, les travaillistes et les indépendants — M. King n'a pas la majorité absolue — M. Guthrie aura de la misère avec les jaunes

Ottawa, 12. — Les progressistes, depuis qu'ils sont arrivés à Ottawa, ont tenté de remettre de l'ordre dans le chaos de leur parti. Mais l'ordre qu'ils sont en passe d'établir est un chaos encore plus grand, si la chose est possible. Il consacre un éparpillement et une désorganisation dont on ne peut se faire une idée. Car au lieu du grand parti qui existait autrefois, il y a aujourd'hui trois groupes principaux et presque l'embryon d'un quatrième. C'est une situation inouïe.

Il y aura en premier lieu le groupe des représentants de l'U. F. A. C'est-à-dire des United Farmers of Alberta qui comprend 12 membres, puisque Mademoiselle Macphail, députée des United Farmers de l'Ontario s'est jointe à eux. Comme on le sait, M. Gardiner en est le chef et M. Spencer le secrétaire ou le whip.

Le deuxième groupe est formé par les progressistes purs et simples, au nombre de six. Il a élu M. John Evans, député de Rosetown, Saskatchewan, pour être son président ou son chef, M. Campbell, de MacKenzie, pour être son secrétaire et M. Bird, de Nelson, aura aussi son poste. Les trois autres membres de ce groupe sont les deux Fansher, l'un de l'Ontario, l'autre de la Saskatchewan, et M. Carmichael. Le troisième groupe sera connu sous le nom de progressiste-libéral, car il est plus progressiste que libéral, à ce que l'on veut nous faire croire. Celui-là compte dix membres. Il a tenu un caucus d'organisation. Il entendra un second, lundi, et se nommera, lui aussi un secrétaire et un président. Il se compose de MM. Bancroft, Milne, Ward, Beaubien, Glenn, Brown, Steedman, Lovel, Millar et King du comté de Huron, Ontario. M. Robert Forke, progressiste-libéral lui aussi avant d'entrer dans le cabinet, n'assistera pas aux réunions de ce groupe. Par contre, il assiste aux caucuses libéraux.

Enfin on assure qu'il reste enco-

re des progressistes qui hésitent entre les trois groupes mentionnés plus haut; mais il est difficile de le croire, car on n'a pu retrouver encore leur nom. Si quelqu'un fait cette découverte, il faudra la rendre publique.

A côté de ces groupes progressistes, il y a le groupe travailliste qui compte trois membres, MM. Woodsworth et Heaps, membres de l'ancien parlement et M. Adshend, une nouvelle recrue. M. Irvine, l'ancien collègue de M. Woodsworth dans le parlement 1921-25, est aussi revenu cette année. Mais il a changé d'étiquette, il orne maintenant les rangs des U. F. A., après avoir abandonné la ville pour la campagne.

Il y a enfin le groupe des indépendants, deux.

Notre parlement actuel se trouve encore plus fragmenté que les deux précédents puisqu'il contiendra le parti libéral, le parti conservateur, le parti progressiste-libéral, le parti progressiste, le parti U.F.A., le parti travailliste, et les indépendants.

Pour rendre plus claire cette énumération, il faudra aussi se rappeler, après tant d'autres choses, que le parti progressiste-libéral se recrute surtout parmi les députés du Manitoba, celui des progressistes, parmi les députés de la Saskatchewan, et celui de l'U.F.A. parmi les députés de l'Alberta.

C'est surtout l'organisation du groupe progressiste-libéral qui a pris par surprise le monde parlementaire. L'impression avait prévalu que M. Forke l'amènerait aux caucuses libéraux et qu'il perdrait tout de suite son identité. Le fait qu'il décide de rester à part est assez significatif. On peut l'expliquer par des raisons stratégiques électorales. On peut aussi croire que M. Forke a jugé qu'il aurait plus d'influence dans le cabinet si ses partisans faisaient bande à part, qu'ainsi il pourrait exercer des pressions plus fortes sur ses collègues et leur arracher ce qu'il veut. Car les libéraux n'ont pas de majorité à eux. Une fois M. Lemieux monté sur le fauteuil présidentiel, il leur faut encore cinq ou six voix pour triompher du reste de la Chambre.

Les progressistes de toutes tentes et de toutes nuances pourront voir à ce que le gouvernement accomplisse ses promesses envers l'Ouest. Une fusion de l'un des groupes leur aurait enlevé cette force, car du moment où il aurait assisté aux caucuses libéraux, il aurait été obligé de se soumettre à la décision arrivée en commun, et qui, quelquefois lui aurait déplu.

Pour toutes ces raisons, le parlement actuel ressemble fort au parlement que nous avons eu de 1921 à 1925. Les libéraux ne dominent pas encore la Chambre, les progressistes peuvent le faire et détiennent dans une bonne mesure la balance du pouvoir. La seule différence, c'est que M. Mackenzie King en est venu à une entente presque complète avec certains groupes de progressistes, que ses partisans sont résignés, pour la plupart, à certaines réformes que leur soumettent pas du tout, il y a peu d'années, que les progressistes ont aussi abandonné quelques articles de leur programme, et qu'ainsi les dangers de friction et de heurts sont moins nombreux.

Le seul groupe progressiste revenu avec des apparences belliqueuses est le groupe de l'Alberta. Pendant que les deux autres ne paraissent avoir d'autre souci que de veiller à l'exécution des promesses libérales envers l'Ouest, celui-ci s'affirme dans son originalité, ne veut pas perdre son identité. Amical envers le gouvernement, certes, mais plus radical que lui. Indépendant et qui pourra devenir embarrassant lorsque se présentera la question des ressources naturelles de l'Alberta. On peut compter sur lui pour lever au-dessus de la Chambre le flambeau du progressisme intégral.

L'avenir sessionnel se dessine assez mal pour le parti conservateur. M. Hugh Guthrie, chef temporaire, ne peut avoir sur ses partisans l'autorité et l'ascendant d'un chef permanent et solidement établi dans son poste. On prévoit que des députés oppositionalistes profiteront de cet interregne pour se lancer la brique sur la cou dans toutes sortes de directions. M. Meighen avait réussi à les discipliner plus ou moins complètement. D'avoir été retenus quelques temps, ils sont devenus plus patients et plus fringants; maintenant ils brûlent de se lancer sur la piste et d'accomplir leurs exploits.

Ces députés, on les connaît bien. Ce sont les fanatiques de l'impérialisme et les francophobes, petit groupe remuant, aux idées étroites, et inorité déplaçant ce qu'il croit tout de monde par ses exagérations. C'est le parti conservateur et en exclut tout de monde par ses exagérations. C'est le parti conservateur et en exclut tout de monde par ses exagérations. C'est le parti conservateur et en exclut tout de monde par ses exagérations.

Cette clique, que le résultat du dernier scrutin a exaspérée, elle croit tout d'abord que la dernière conférence impériale a vu la mort définitive de l'Empire. Plus loyaliste que le roi lui-même, que les hommes d'Etat anglais, qui se déclarent satisfaits des résolutions adoptées et des rapports, elle est prête à prendre le premier ministre

Journalisme?

Dans un procès qui fait quelque bruit, à New-York, ces semaines-ci, un comte autrichien disputant la possession de son fils à une famille de millionnaires américains dont il a épousé la fille, qui l'a quitté, admet avoir touché d'un journal jaune une assez forte somme, en échange de l'autorisation pour ce journal de publier sous sa signature une série d'articles intitulés: "Comment j'ai comploté et épousé une héritière de 40 millions". Il ajoute: "Je n'ai pas écrit un seul de ces articles; mais ils ont paru sous mon nom avec mon autorisation". Des milliers de gogos ont cru, en les lisant, qu'ils lisaient du roman vécu; or tout cela était le fruit de l'imagination détraquée de quelque plume américaine qui ne vit ni l'héritière, ni le comte. Il paraît que c'est cela, du vrai journalisme.

Vingt-cinq ans

Il y a eu vingt-cinq ans hier, l'inventeur de la télégraphie sans fil, Marconi, reçu dans un abri de Terre-Neuve la première dépêche expédiée d'Europe par sans fil à travers l'Atlantique. Elle venait de Cornwall, Angleterre, à trois mille milles. C'était le début du radio, qui a tant fait de progrès depuis. Branly avait rendu possible l'expérience de Marconi, par ses découvertes préliminaires. On sait quels énormes développements a pris depuis 1901, la télégraphie sans fil, dont on ne s'étonne même plus, pas plus qu'on s'étonne aujourd'hui de voir, dans le ciel, passer des vols d'aéroplanes, quand, il y a quelque trente ans, on se serait fait traiter de fou, si l'on avait affirmé la possibilité pour les hommes de voler dans un appareil plus lourd que l'air, plus vite même que l'oiseau le plus rapide, et d'un continent à l'autre.

G. P.

"Silhouettes d'aujourd'hui"

L'édition de luxe est déjà fort entamée. — Les amateurs prudents télégraphient. — Tirage immuable. — Un mot sur Paul Dulac. —

Dès hier, dimanche, deux dépêches nous sont parvenues, l'une de Sherbrooke, l'autre de Québec, pour réclamer l'édition de luxe des Silhouettes d'aujourd'hui.

Le courrier apportait aussi plusieurs commandes et, enfin, d'autres sont venues au comptoir les transmettre de vive voix. Bref, dans peu de jours, il ne restera plus un seul volume de luxe. Pour l'édition ordinaire dont le tirage est limité à mille, les commandes sont proportionnellement aussi nombreuses.

Tout de suite le Service de Librairie, impressionné par ce succès très vif, si l'on songe que le volume n'est pas même en vente, a proposé d'ajouter aux quantités; mais Paul Dulac, qui ne cherche aucun profit personnel dans cette publication, consentie uniquement pour se rendre aux désirs de certains lecteurs, est intraitable: C'est mille de l'édition ordinaire et cinquante de luxe pour le commerce! Pas un de plus.

Il en faut donc passer par ce qu'il décide. Avis aux amateurs de se pourvoir à temps.

Les portraits sont enlevés et le volume s'enlève!

Nous ne croyons pas qu'il ait son pendant exact dans la littérature canadienne. Quelques politiciens sont un peu vivement égrillés, mais dans l'ensemble la vision aiguë de l'artiste est tempérée par l'indulgence née d'une vaste expérience des hommes. L'encre n'est pas amère, mais elle est brillante. Galerie musée, collection de tableaux, aucun de ces termes ne convient: les personnages vivent, se meuvent. Le terme silhouette lui-même est plus modeste que juste pour ces vigoureuses et pénétrantes études, sur le vif.

INDICATIONS SUR LE VOLUME

Le volume, qui aura plus de 160 pages, sera en vente d'ici quelques jours à nos comptoirs.

Il se détaillera 60 sous franco, l'unité. Adresser les commandes au Devoir, librairie, avec remise.

Il y aura aussi un tirage de luxe fixé à 100 exemplaires, sur Japon effiloché, dont 50 hors commerce. Les cinquante mis en vente se détailleront \$1.25 chacun, franco. Les premiers inscrits pour l'édition de luxe seront les premiers servis.

Le problème de l'habitation

Promenade à travers Montréal

L'impression du visiteur — Premier contact avec l'escalier extérieur — Avons-nous des taudis? — Les progrès de l'hygiène

(Par Clarence HOGUE)

Cet article est le premier d'une série d'une dizaine qui traitent du problème de l'habitation à Montréal. Montréal! Que de visions de toutes sortes ce simple nom évoque à notre esprit!

Encerclant presque le fier Mont-Royal dont la verdure et la fraîcheur du sous-bois restent la seule véritable consolation dans la grisaille des toits qui se succèdent presque à l'infini, c'est la ville puissante par le nombre de ses habitants, c'est la ville riche par la variété de ses industries et par l'étendue de son commerce.

Qu'il nous arrive de lire, par hasard, dans une revue de l'étranger — à moins que ce ne soit dans un guide pour touristes — une simple note sur Montréal rappelant que c'est la métropole du pays et la quatrième ou cinquième ville du continent; que c'est le centre financier, industriel et commercial du Canada, le centre vers lequel convergent les principales lignes de chemin de

fer, le second port d'Amérique et le plus grand exportateur de grain du monde entier, et immédiatement nous nous sentons aussi fiers que notre Mont-Royal qui, malgré nos entreprises de toutes sortes, nous domine toujours.

Alors, comme le gamin qui vient de gagner son premier cinq sous, instinctivement nous redressons le torse; la respiration se fait plus accentuée et l'oeil, plus brillant, se pose avec orgueil; un sourire de satisfaction se dessine sur notre figure et pour un peu, si nous nous trouvions en présence d'étrangers, notre plus grande joie serait de leur dire, en prenant un air d'autant pas — un petit air qui veut être détaché: "Vous savez, je suis Montréalais!"

Loin de moi le désir de critiquer cette fierté toute naturelle chez celui qui est un peu attaché à sa ville natale, à son petit pays. Même si ma seule contribution à sa bonne renommée n'eût été que de me consacrer à la tâche de journaliste.

(Suite à la page 2)

à la gorge pour avoir "détruit" la Confédération des Dominions britanniques. L'Angleterre ne s'en est pas aperçue encore, mais nos bons hommes l'ont deviné, eux, et ils sont prêts à partir en guerre contre les infâmes destructeurs. Le Journal d'Ottawa, conservateur, jugeait à propos, samedi, de leur donner des avertissements et les suppliait de se tenir tranquilles. Mais qui les rendra, dans leur colère? Ils voulaient profiter du discours du trône pour s'épancher et occasionner une première échauffourée. Vont-ils persévérer dans leurs intentions? On ne sait. Le reste du parti rencontrera nombre de difficultés s'il tente de les contenir.

La même clique veut à tout prix soulever la question des écoles de l'Alberta. Son intention était de faire de cette question le principal cheval de bataille, des conservateurs durant la dernière campagne. M. Meighen ne l'a pas voulu ni les têtes les plus solides du parti. M. Meighen parti, ces turbulents ont inscrit une couple de résolutions au feuillet. Il faut remettre à l'Alberta ses ressources naturelles sans conditions, disent-ils. Mais leur explosion de fanatisme, qui pourrait avoir, en d'autres circonstances, une certaine utilité électorale et politique de mauvais aloi, sera cette fois absolument inutile. Car le reste de la Chambre décidera avec le gouvernement que ce débat est prématuré tant que les tribunaux ne se seront pas prononcés sur la question qui doit leur être soumise. Ils recueilleront tous les désavantages de leur fanatisme sans en avoir les bénéfices, et ils montreront la belle intelligence qui leur fut départie par le maître de toutes choses.

La même clique intrigue tou-

jours d'une manière aussi intelligente et aussi sensée pour dominer la prochaine convention conservatrice. Elle craint la délégation québécoise qui se prépare activement et peut être assez nombreuse pour la tenir en échec et lui damer le pion dans l'élaboration d'un programme et le choix d'un chef. Les manoeuvres sournoises commencent à se développer devant le petit comité chargé des préliminaires, et certains chefs ont fort à faire pour les déjouer.

Cette petite clique n'a pas l'air de se douter qu'en coupant le cou, elle ne peut continuer à vivre, et qu'en excluant tout le monde, elle ne peut venir au pouvoir.

Léo-Paul DESROSIERES

Achetez vos
cadeaux de
bonne heure

Il ne reste plus que

10 JOURS

avant NOËL

et

15 JOURS

avant le JOUR DE L'AN

L'Action française

Journée du dixième anniversaire

Séance d'étude hier après-midi sur l'éducation économique des nôtres — Conférence de M. Olivier Asselin et discussion — Banquet hier soir — Allocutions du R. P. Archambault, s.j., de MM. Anatole Vanier, René Chaloult, Gaillard de Champris, Henri Dombrowski, M. l'abbé Lionel-Groulx

La "Ligue d'action française" a commémoré, dimanche, le dixième anniversaire de la fondation de sa revue "L'Action Française", dont le premier numéro a vu le jour le 1er janvier 1917. Elle a célébré cet événement en conviant ses directeurs, ses membres, ses collaborateurs, ses nombreux amis à une séance d'étude sur l'éducation économique des nôtres, suivie d'un dîner intime donné chez Kerhulu et Odia.

La séance d'étude a groupé, dans la grande salle de la Maison des étudiants, rue Sherbrooke, près d'une cinquantaine de personnes, éducateurs, professeurs, publicistes et sociologues, qui ont fait une étude approfondie du sujet exposé par M. Olivier Asselin, gérant de la maison L.G. Beaubien, financiers.

M. Asselin a soutenu que le peuple canadien-français atteindra son indépendance économique si ses fils portent leurs efforts collectifs à amasser une richesse durable qui repose sur l'exploitation raisonnée des ressources naturelles de la province de Québec. Et dans ce but, il préconise non pas des changements mais des réformes dans le programme d'enseignement des écoles primaires et secondaires, et même dans les écoles supérieures de la province.

Après une discussion très modérée mais précise, où tous les âges de l'enseignement ont été passés en revue, l'assemblée a adopté le vœu suivant, proposé par M. l'abbé Lionel-Groulx :

"Attendu l'importance du problème économique pour les Canadiens français,

"Une réunion d'éducateurs, de professeurs et de publicistes convoquée par la "Ligue d'Action Française", à l'occasion de son dixième anniversaire, émet le vœu :

1. Qu'à tous les degrés de notre enseignement une éducation économique soit donnée aux petits Canadiens français ;

2. Que toutes les autorités préposées à la direction de notre enseignement public cherchent le meilleur moyen de vulgariser le principe de cette éducation et surtout le sentiment national dont il doit s'animer ;

Le banquet du soir a été la fête du souvenir qui a réuni fondateurs, dirigeants et amis de "L'Action Française". M. Antonio Perrault, président, ayant à ses côtés M. l'abbé Lionel-Groulx, directeur de la revue, le R. P. Joseph Papin Archambault, s.j., le fondateur du mouvement de la Ligue des Droits du Français qui a donné naissance à l'Almanach de la langue française puis à ont conduit cinquante années de discours et de processions.

LA SEANCE D'ETUDE

A trois heures, M. l'abbé Groulx ouvre la séance en présence d'une cinquantaine de personnes, dont un bon nombre de religieux, de prêtres et de frères de nos communautés enseignantes. Il donne quelques précisions sur la réunion du jour et expose le sujet que M. Olivier Asselin est appelé à développer plus longuement, à savoir "l'éducation économique des nôtres".

M. Asselin rappelle la faillite de notre régime économique depuis la conquête et regrette qu'aucun effort n'ait été sérieusement tenté pour reprendre le terrain perdu et garder ce que nous possédons encore de ressources naturelles qui sont en train de passer à l'étranger. Depuis cinquante ans, dit-il, aucune de nos sociétés nationales n'a dirigé ses efforts de ce côté; voilà bien où nous ont conduit cinquante années de discours et de processions.

Le conférencier préconise le patriotisme en affaires, mais un patriotisme éclairé qui s'inspire d'une franche solidarité; il faut développer le sentiment national en affaires, en multipliant ses efforts individuels et collectifs vers la poursuite de la richesse collective, et cette richesse ne s'acquiert que par des institutions bien solidement établies sur la confiance des individus qui les soutiennent. Notre mentalité économique a été déformée par la conquête anglaise, nous étions comme des vaincus et partant des êtres inférieurs, et nous avons trop longtemps gardé ce faux sentiment.

Il ne s'agit pas, poursuit M. Asselin, d'encourager l'apathie commerciale des nôtres sous prétexte de faire du patriotisme; mais nous devons faire la rééducation du véritable patriotisme canadien-français et prêcher la solidarité économique que les nôtres comme elle existe ailleurs. Cette solidarité peut s'exercer dans plusieurs domaines; agriculture, industrie, commerce, finance.

Nous avons des institutions prospères, comme la Caisse Nationale d'économie; pourquoi n'emploieraient-elles pas leurs fonds à dé-

velopper le logement ouvrier salubre à Montréal; l'expérience a été tentée ailleurs avec succès, comme à Londres et à Liverpool où l'on a fondé des coopératives de construction pour aider les pauvres gens à bien se loger. C'est une chose effrayante de constater les logements malsains qui existent à Montréal.

Il faudrait également des coopératives de consommation qui se débarrassent des sept ou huit intermédiaires, qui transmettent les produits de la ferme du producteur au consommateur.

Dans nos campagnes, les coopératives agricoles existent et font du bien; mais il y manque un complément indispensable, à savoir le crédit agricole. Nos cultivateurs manquent de fonds pour organiser des cultures spécialisées et faire un emploi lucratif de leurs terres.

Le crédit populaire est aussi indispensable dans les villes que les petites gens à l'abri des maladies et des accidents, Alphonse Desjardins en a jeté la semence avec ses Caisse Populaires; mais il en existe à peine 150 pour 1,500 paroisses qui pourraient les organiser.

M. Asselin signale, en passant, l'initiative de Mgr Ross qui a fondé en Gaspésie des coopératives de pêcheurs, lesquelles ont amené de l'aisance chez les habitants de la côte. Puis il fait mention de succès de l'industrie laitière, qui fonctionne principalement à base de coopération.

En conclusion M. Asselin demande une rééducation du peuple par l'enseignement économique dans nos écoles; on signale partout l'expérience des nôtres et leur défaut de formation en économie politique c'est toute une éducation à reprendre.

La discussion a porté sur cet enseignement économique à donner dans les écoles primaires, élémentaires et complémentaires et dans les écoles secondaires.

Pour les premières, le Frère Godere, des Clercs de Saint-Viateur, a déclaré que les professeurs de l'enseignement public et ne peuvent donner des leçons d'économie politique qu'à l'occasion; il vaudrait mieux selon lui avoir un manuel d'économie politique; plusieurs frères ont corroboré cette opinion.

M. l'abbé Desrosiers, principal de l'Ecole Normale Jacques-Cartier, expose que le programme pourvoit à cet enseignement économique et que les professeurs peuvent y puiser abondamment. De son côté, M. le chanoine Concheux, principal de l'Ecole Normale de Nicolet, pose la question de charité dans tout ce problème, charité qui commence chez soi et qui nous dicte qu'il y a des institutions faites pour les nôtres et qu'il faut encourager et garder avant toutes les autres; c'est un sentiment qui nous défend d'émietter nos forces à l'extérieur.

En ce qui concerne les écoles secondaires, le R. P. Alexandre Dugré soutient que l'enseignement économique est très facile à faire si l'on veut s'y mettre résolument; tout dépend du professeur qui prendra l'initiative d'ouvrir des horizons nouveaux à ses élèves, à l'occasion d'une leçon d'histoire ou de géographie ou d'arithmétique.

Le sénateur Belcourt a dit quelques mots, puis M. l'abbé Groulx a proposé le vœu mentionné plus haut et a remercié l'assistance.

LE BANQUET

Le restaurant Kerhulu et Odia recevait vers sept heures, hier soir, un nombre inaccoutumé de prêtres et de religieux, mêlés aux directeurs et aux amis de "L'Action Française". Plus d'une centaine de personnes étaient présentes.

M. Antonio Perrault présidait à la table d'honneur, où le R. P. J.-P. Archambault, s.j., M. l'abbé Lionel-Groulx, M. Anatole Vanier, M. René Chaloult, de Québec, M. Gaillard de Champris, et M. Dombrowski prenaient place. M. Perrault s'excuse de remplacer le président de la Ligue d'Action Française, M. l'abbé Philippe Perrier, retenu dans sa paroisse par ses devoirs de curé.

LE R. P. ARCHAMBAULT

Le R. P. Archambault, le premier orateur invité à prendre la parole, évoque le passé et les débuts de l'œuvre. Il rend un hommage ému à M. Omer Héroux qui a dirigé l'Almanach et la revue pendant de nombreuses années. Puis il mentionne le nom de M. Joseph Gauvreau qui fut le lauréat de la revue, son promoteur et son propagandiste et qui, dans un premier article dans le premier numéro de l'Action Française définissait quel était le but à poursuivre. Et autour de ces deux hommes, il y avait MM. Ana-

tole Vanier, Léon Lorrain, Louis Hurlbut et Pierre Homier. L'Action Française, après avoir eu un modeste bureau, au Monument National, se loge ensuite au 4^e étage de l'édifice Dandurand; le déménagement d'ailleurs donna l'impression que c'était parti du purgatoire pour s'approcher du ciel, mais il est un autre événement qui allait contribuer à affirmer l'existence de l'œuvre et cela, quand la Providence amena à la revue M. l'abbé Lionel-Groulx.

En 1921, M. l'abbé Groulx se retire momentanément pour y revenir une année ou deux plus tard. C'est alors que l'on voit l'existence d'un triumvirat à la direction de l'Action Française, triumvirat composé de MM. Antonio Perrault, Joseph Blain et du Père Archambault.

Le Père Archambault termine par l'éloge du président actuel de la Ligue, de celui qui lui aurait dû mentionner le premier, M. l'abbé Philippe Perrier, dont les courtes intimités et les directions ont semé tant d'idées fécondes et précieuses, pour le plus grand bien de la revue et de ses directeurs.

M. Anatole Vanier, secrétaire de l'Action Française, parle ensuite de l'œuvre entreprise par la revue.

M. Anatole Vanier

M. Anatole Vanier, chargé de résumer la doctrine de l'Action Française, qui se dégage de dix années de la revue, rappelle cette parole de Donoso Cortés, qu'il y a dans l'homme trois sentiments poétiques par excellence, le sentiment religieux, le sentiment humain et le sentiment politique. La revue, dit-il, a observé une neutralité bienveillante à l'endroit du sentiment humain, mais elle a exalté le sentiment religieux et le sentiment politique.

Et, relevant la pensée religieuse qui inspira la revue depuis 1917, il démontre que toujours le catholicisme, pour ce qu'il est et non comme attribut du peuple canadien-français, fut loué et glorifié. Et c'est toute la longue série des collaborateurs qui y passe, Mgr Papin, M. l'abbé Groulx, S. G. Monseigneur Beliveau, M. l'abbé Perrier, M. Perrault, M. l'abbé Robert.

En 1923, une année entière est consacrée à l'étude de l'intégrité catholique. Et de nombreux extraits des études qui suivent établissent sa démonstration. M. Ferdinand Bessière, M. l'abbé Groulx, M. l'abbé Robert, M. Harry Bernard met ses compatriotes en garde contre le théâtre et le cinéma. M. l'abbé Joseph Ferland traite du laïcisme. Le P. Adèle Dugré oppose la force sacerdotale à la littérature malsaine, au magazine scandaleux.

M. Vanier rappelle que M. l'abbé Groulx écrivait jadis un article intitulé: "Notre doctrine", d'où il détache cette phrase: "Nous nous attachons à l'Eglise, d'abord pour les intérêts divins qu'elle nous impose à nos esprits et à nos cœurs, parce qu'en elle seule les nations atteignent les fins de Dieu et qu'avant tout nous voulons, comme catholiques, que notre peuple accomplisse sa destinée chrétienne."

M. Vanier démontre que la revue s'est efforcée avec la même ardeur de développer le noble sentiment politique, qui est l'amour de la patrie. Voilà, dit-il, une chose simple que l'amour de la patrie pour un pays homogène comme la France. Pour nous, cette affirmation est pleine d'équivoques. Les Français, les anglais, et ils sont nombreux, chez nous, sont d'avis que le sentiment politique par excellence, c'est l'amour de l'Empire anglais. Pour les Canadiens tout court, c'est l'attachement d'abord à la Confédération canadienne. Pour nous, dit-il, c'est d'abord l'attachement au Canada français — patrie véritable, reconnue de droit sous les régimes politiques de 1774, de 1791 et de 1867, et reconnue de fait après 1840, patrie morale que le Canada français, si on le considère dans toutes les parties de la Confédération ou sous groupes les nôtres, comme en autant de bastions de la vieille patrie française, la vallée du Saint-Laurent.

Suit un nouveau résumé des dix années de la revue envisagée au point de vue du sentiment politique. C'est M. Bourassa qui traite de la colonisation en 1918. M. Perrault qui parle d'Edmond de Nevers en 1919. M. Héroux de Jean-Paul Jarry en 1920. M. Magnan, de l'Institut, M. Bernier, du voyageur de commerce, M. Laurendeau, de l'artiste, M. Charpentier, de l'ouvrier, Mme Fadette, des mères, M. Vien, du député, M. Dorion du publiciste, M. Versailles, de l'homme d'affaires, M. Caron, de l'agriculteur. C'est toute une autre série de collaborateurs qui étudient le problème économique, MM. Montpetit, Perrault, Asselin, Pelletier, Lorrain, Leman, Laureys, Gendreau, l'abbé Groulx. Tous recherchent les moyens de développer et de faire grandir notre collectivité française.

Parlant de l'enquête sur l'avenir politique, M. Vanier rappelle que si la revue plaça la Confédération au second plan, si elle vit ses défauts et ses faiblesses, elle n'est pas son adversaire elle cherche à la fortifier, elle veut son autonomie. C'est toutefois la force prouvée de prévoyance que de songer à ce qui devrait être fait advenant la fin brusque du régime actuel.

Il rappelle la théorie de "L'Action Française" sur le bilinguisme. C'est un moyen et non un principe au quel on doit sacrifier quelque chose. Les maisons canadiennes-françaises, qui sollicitent la clientèle canadienne-française ne doivent pas

cacher leur caractère français sous un bilinguisme neutre. Elles doivent servir le prestige français.

Nos relations intellectuelles avec la France doivent être larges pourvu qu'elles soient entretenues dans les milieux qui nous laissent nous-mêmes, c'est-à-dire catholiques et français. Voilà ce qu'a enseigné la revue.

M. Vanier termine en disant que dans la bataille la revue, malgré elle, a blessé des amis, mais qu'elle a reçu des coups aussi. Que plusieurs des blessés ont pardonné et oublié, que quelques-uns ont pardonné mais n'ont pas tout oublié. Les directeurs de la revue ont tout pardonné et tout oublié pour poursuivre avec tous les Canadiens français sans exception l'œuvre catholique et française qu'elle a poursuivie depuis dix ans.

Après M. Vanier, M. René Chaloult, de Québec, apporte le témoignage des amis fidèles et dévoués de la vieille capitale à l'œuvre de l'Action Française. M. Gaillard de Champris, professeur à l'Université Laval, parle de la collaboration intellectuelle que la Ligue d'Action Française peut recevoir de la France; et M. Henri Dombrowski, professeur à l'Université de Montréal, traite des relations du Canada français avec la France et demande aux Canadiens de rester davantage Canadiens afin d'être de meilleurs Français.

M. l'abbé Groulx termine la série des discours; il reçoit les éloges les plus flatteurs du président et dans sa brève allocution il s'attache à distribuer aux autres tout le mérite de la revue. Il déclare que l'Action Française n'est pas l'œuvre d'un seul homme, mais bien une œuvre collective et ses mérites sont dus à ses directeurs, à cette dizaine d'hommes qui ont donné gratuitement, beaucoup de leur temps, toute leur pensée, tout leur cœur à l'Action Française. La revue doit être ses succès à ses administrateurs MM. Napoléon Lafortune et Albert Lévesque, l'administrateur actuel, à ses collaborateurs et collaborateurs.

M. l'abbé Groulx demande que notre patriotisme soit plus provincialiste qu'il ne l'est aujourd'hui, nous sommes l'unique province où les citoyens sont fédéralistes avant d'être provincialistes. Si nous devons être des provincialistes et des Canadiens français d'abord, c'est que nous avons une portion de territoire français à défendre. Dans le Canada français, la province de Québec, de toutes les provinces de la Confédération, est la seule qui ait à défendre une langue, des mœurs et une école catholique, tout à la fois. Il y a plus, continue l'orateur, car il faut défendre la vocation apostolique d'un peuple qui, à lui seul, fournit plus de missionnaires, c'est-à-dire plus de son sang et de sa chair que les deux Amériques réunies.

Pour continuer l'œuvre, c'est vers la jeunesse que le regard se porte. Cette jeunesse qui s'inquiète quand elle s'arrête à réfléchir sur ce qu'il adviendra dans un avenir rapproché.

La soirée a pris fin par le chant national "O Canada".

Lettres au Devoir

Nous ne publions que des lettres signées, ou des communications accompagnées d'une lettre signée, avec adresse authentique. Nous ne prenons pas la responsabilité de ce qui paraît sous cette rubrique.

Suggestion au sujet d'un emplacement pour un marché central

Le marché Bonsecours actuel restera tel qu'il est aujourd'hui, mais il sera grand, la main de main. On pourrait ériger la partie de terre nécessaire à l'emplacement du Champ-de-Mars, de la partie entre l'hôtel de ville et le palais de justice, de la rue Notre-Dame et de la Place Jacques-Cartier, et refaire un toit imperméable sur charpente en béton armé, afin de garder l'apparence actuelle de la place.

Le marché aurait pour emplacement le marché Bonsecours actuel, la partie souterraine de la Place Jacques-Cartier, de la rue Notre-Dame, du terrain entre l'hôtel de ville et le Palais de Justice et du Champ-de-Mars, de la rue Saint-Gabriel à la rue Gosford.

Le monument Nelson garderait son site actuel, étant soutenu par la continuation de la charpente en béton. Les deux passages de chaque côté du monument pourraient être convertis de manière qu'à droite du monument, une partie soit employée pour aller de la rue Notre-Dame à la rue Saint-Paul et l'autre partie, de la rue Saint-Paul au marché souterrain et vice versa à gauche du monument. Il y aurait communication souterraine, entre la rue Saint-Paul et la rue Craig. La partie restante serait occupée par les voitures des vendeurs et le pourtour converti en stables pour les marchands, lesquels, les stables, étant situés sur la rue Craig, pourraient avoir des entrées et vitrines, ces entrées et vitrines se trouvant au niveau de la rue Craig.

Voici les avantages que procurerait cet agrandissement. Ce marché resterait central, étant situé à proximité du port, de la rue Viger, ainsi que de la Place d'Armes et de la gare Craig où tous les tramways aboutissent.

Ce local désencombrerait la rue Notre-Dame, ce qui serait un grand bien pour le public. Les gens allant au marché, en voiture, voyageraient par les rues Saint-Paul et Craig. Les piétons voyageraient par les tramways du nord de la ville allant et revenant de la gare Craig et tous pourraient communiquer au marché par l'entrée de la rue Craig.

Quant au point de vue de l'économie, il est évident que cet emplacement diminuerait de beaucoup les dépenses de cet agrandissement, le choix de ce local ne nécessitant ni achat de terrain, ni expropriation. Ce local serait à l'épreuve des intempéries, avantage tant pour les vendeurs que pour les acheteurs, et aurait une superficie pouvant répondre à un nombre public, lequel, il me semble, serait des plus satisfaisants.

Tel est le projet que je désire vous suggérer, à vous tous d'en juger.

UN ABONNE.

A. C.

Le problème de l'habitation

(Suite de la 1ère page)

former aux avis et de ne pas échanger le tramway, je crois que je ne m'enorgueillirais pas, moins que d'importe lequel du million de mes concitoyens. Mais de là à prétendre qu'il faudrait louer sans réserve aucune la grandeur morale de notre cité, le civisme de ses citoyens, l'altruisme de ses compagnies d'utilité publique, la modestie de son conseil municipal, l'abnégation des membres de son comité exécutif, la voir toujours belle et sans taches, comme sans tares, croire tout bonnement, enfin, qu'il y a peut-être aussi bien mais qu'il ne se fait rien de mieux, vraiment, il y a erreur!

Affirmer que tout n'est pas pour le mieux chez nous, ce n'est pas ce que, dans un sens réprobateur, nous pourrions appeler une critique; c'est une simple constatation qu'il peut être utile de faire de temps à autre afin de ne pas nous enliser bêtement dans une fausse sécurité.

Lorsqu'il nous arrive d'avoir à piloter un étranger à Montréal, tout naturellement nous lui faisons voir les mieux beaux quartiers, les rues les mieux construites, après l'avoir conduit sur le Mont-Royal où il fut charmé par le contraste du sous-bois verdoyant de la ville immense dont les confins se perdent, très loin à l'est et à l'ouest, dans un imperceptible nuage de fumée.

Pour conserver chez notre visiteur la bonne impression qu'il rapportera de la montagne, on le conduira d'abord rue Sherbrooke, de préférence dans l'ouest. C'est une rue très belle, quoique non sans défauts, mais qui donne une certaine impression d'opulence et de sécurité, même depuis que la plupart des maisons ont été démolies et remplacées par des constructions plus calmes, où l'air est plus pur et la vue plus belle encore.

Après avoir jeté un coup d'oeil sur l'Université McGill, le Ritz, quelques hôtels particuliers vraiment imposants — dont quelques-uns sont d'ailleurs vides depuis des années — et sur les immenses maisons à appartements qui se succèdent à tous les cent pas au point que Montréal est devenue la ville la plus en vogue au Canada, sinon en Amérique, on continue plus à l'ouest après avoir examiné notre seul, notre unique temple de l'Art. C'est un édifice assez imposant, un peu lourd, dont la caractéristique principale est de n'être connu de personne autre que des artistes professionnels et de quelques amateurs.

Si, ayant admiré les jolis hôtels de Westmont, où chacun se pique d'une certaine note d'originalité dans l'apparence extérieure de sa demeure et de son quartier, on s'agrippe aux flancs rochers de la montagne, notre visiteur insiste pour continuer sa visite, on le dirigera vers certaines rues d'Outremont, puis, en choisissant bien sa route, on l'amènera au Parc Lafontaine. Mais déjà ici l'on usera de réticences, l'on sera moins disposé à tout faire voir. Toutefois, malgré toutes nos précautions, il ne manquera pas de voir et d'examiner curieusement certaines maisons. De loin, les débris de la vieille ville, les immeubles mandera si tous les immeubles qu'on voit là-bas sont des maisons en construction. Surpris, on répondra évasivement. Puis, à mesure qu'on se rapprochera, le visiteur reconnaîtra son erreur. Ayant gaffé l'instant d'après, il n'osera plus faire de remarque à voix haute, mais il ne manquera pas de se dire intérieurement: "Diable! depuis quand les poules vont-elles se jucher si haut?"

Il aura découvert les plus beaux spécimens d'escaliers extérieurs.

Lorsque l'on a été éloigné de Montréal pendant un certain temps, de loin notre ville nous paraît belle, presque un lieu enchanté. C'est que nous y sommes attachés par de multiples liens et qu'on y laisse toujours un peu de soi-même, en la quittant. De plus, l'éloignement ne nous la fait voir que dans son ensemble. Cela a pour effet de faire disparaître de multiples défauts.

Lorsque nous y sommes toute l'année durant, l'habitude fait, au contraire, que nous devenons apathiques. Nous ne la voyons plus alors ni belle ni laide, notre ville. Habitant le même quartier depuis un temps plus ou moins long et parcourant continuellement les mêmes rues, nous avons perdu toute perspective, toute vue d'ensemble. Nous paraissions ne plus remarquer que certains détails dont la nouveauté nous frappe d'abord et que nous oublions bientôt. C'est affaire d'habitude. On commet les pires horreurs, parfois. Dégoutés, nous protestons... entre voisins, dans le tramway. Trois jours plus tard, l'habitude est acquise et nous n'y pensons plus.

Mais il n'en est pas ainsi si, par hasard, il nous arrive d'être obligé de piloter un étranger chez nous, surtout si ce visiteur vient d'une grande ville. C'est alors que nous nous apercevons de toutes les horreurs que nous côtoyons chaque jour sans même les voir; nos rues qui ne sont pas toujours propres; nos maisons souvent mal construites et plus souvent encore superlativement laides; nos quartiers enfumés et nos slums grouillants d'enfants malpropres, mal vêtus et trop souvent anémiques quand ils ne sont pas simplement des rachiitiques qui ne se rendront jamais à l'âge d'homme.

Certains gens, et nous en connaissons, se demandent sérieusement s'il y a de véritables taudis à Montréal. Avec la meilleure foi au monde, ils seraient prêts à le nier. C'est à croire qu'ils sont nés aveugles ou qu'il ne sont jamais allés ailleurs que rue Saint-Jacques et rue Sainte-Catherine; à part le joli quartier qu'ils habitent.

Mais qu'ils se donnent donc la peine, un jour, de descendre dans le bas de la ville, à l'ouest de la rue McGill, par exemple. Qu'ils parcourent les rues, ou du moins certaines d'entre-elles, de la Pointe-Saint-Charles, de Sainte-Gunégon-

LES ETRENNES IDEALES

Il n'est pas d'étrennes plus appropriées que des livres, et entre tous, nous signalons:

L'ALMANACH DU PEUPLE DE 1927

qui sera mis en vente le 20 décembre.

Prix: 35 sous.

PROCESSIONS DE LA SAINT-JEAN-BAPTISTE de 1924 et 1925

qui représentent en divers tableaux ce que l'Amérique doit à la race française.

Prix: \$1.50.

Ces deux ouvrages devraient être dans chaque famille canadienne. Nous nous chargeons d'adresser ces ouvrages sans frais additionnels à tous vos amis. Envoyez-nous votre carte de visite, l'adresse du destinataire et le montant de l'un ou des deux volumes et votre cadeau parviendra à destination.

LIBRAIRIE BEAUCHEMIN Ltée., 430, rue Saint-Gabriel, Montréal

Le JAMBON ROULE CONTANT

est populaire parce qu'il est

LE MEILLEUR

Exigez-le.

de, de Saint-Henri; qu'ils viennent plus au centre et visitent cette partie de la ville sieste entre les rues St-Denis, Craig, Bleury jusqu'à Sherbrooke et même jusqu'à Mont-Royal sur certaines rues qu'ils viennent plus à l'est et qu'ils regardent dans ce que l'on nomme encore chez les vieux le Faubourg Québec, dans les quartiers où l'air est empoisonné par les senteurs nauséabondes des abattoirs ou des détritus en décomposition, en fait tout l'est de la ville jusque dans Hochelaga, et ils affirmeront qu'il n'y a pas de taudis à Montréal.

Ils y verront, et en plus grand nombre qu'on ne le croit généralement, des maisons humides au point que les murs suintent toute l'année durant; des maisons où l'air, souvent enfumé et parfois fétide, entre à peine; où la lumière ne pénètre que difficilement dans quelques pièces, et le soleil pas du tout.

Ils verront des pâtés entiers de maisons qu'aucune rue ne traverse; des cours fermés où aucun courant d'air ne se fait sentir et où, parfois, les déchets s'accumulent, mettent des portes, on les isole l'une de l'autre par d'épaisses tentures qui restent des mois et des années sans subir aucun nettoyage. C'est à croire que toutes les découvertes de l'hygiène ne sont utilisables que dans les hôpitaux et qu'il faut attendre d'être tuberculeux au dernier degré pour commencer à prendre des bains de soleil et à respirer de l'air pur.

En somme, lorsque nous regardons autour de nous, il nous faut constater qu'il ne s'est accompli qu'un seul véritable progrès, depuis trente ou quarante ans, dans nos demeures, au point de vue hygiénique; nous avons appris à nous laver avec le boudoir d'une serviette trempée. Grâce au snobisme, la baignoire est devenue à la mode. Et il arrive assez fréquemment qu'on se laisse tenter et qu'on s'y jette... le samedi soir!

Clarence HOGUE.

(à suivre)

Donnez-nous, faites-nous donner des annonces.

C'est l'un des bons moyens d'alimenter la caisse du journal.

Les belles étrennes!

Celles qui se répéteront trois cents fois au cours de 1927 — Profitez de la belle occasion — Nos services divers

Les belles étrennes! Ne sont-ce point celles que le Devoir vous permet de faire et qui se renouvelleront 300 fois au cours de 1927?

Vous avez un parent, un ami, qui habite au loin. Vous ne pouvez lui écrire tous les jours. Abonnez-le au Devoir: tous les jours le Devoir ira lui porter les nouvelles qui vous intéressent, le renseigner sur la vie générale du pays.

Vous connaissez quelqu'un aux Etats-Unis, dans les provinces en majorité anglaises, vous voudriez qu'il fût au courant de ce qui se passe chez nous, des idées qui s'y répandent. Abonnez-le au Devoir.

Vous connaissez quelque part un missionnaire qui aimerait respirer un peu de l'air de son pays: abonnez-le au Devoir.

ABONNEZ-VOUS AMIS

C'est le moyen de leur rappeler chaque jour votre souvenir.

Si vous ne pouvez servir un abonnement complet, essayez au moins de faire connaître le journal. Pour vous faciliter cette besogne, l'administration consent à fractionner le prix de l'abonnement régulier annuel.

POUR \$1.00.

on peut recevoir le journal, on peut le faire recevoir à qui l'on veut, pendant deux mois, dans n'importe quelle partie du Canada, sauf les endroits ci-dessous indiqués.

Les deux prochains mois seront particulièrement intéressants. Utilisez-les pour la propagande. Il est plus facile, dans des périodes d'activité pareille, d'amorcer la curiosité des nouveaux lecteurs.

EN VILLE

Cette offre ne peut cependant s'appliquer à la ville de Montréal, ni à sa banlieue, à cause des conditions du service postal. Mais nos amis de Montréal, de la banlieue et de tous les endroits où le journal se vend dans les dépôts, peuvent obtenir, aux bureaux du "Devoir", 386, rue Notre-Dame, Est, Montréal (téléphone: Main 7460), un carnet de coupons qui leur permettra d'obtenir le journal dans les dépôts pendant deux mois, soit la même période de temps. Le prix de ce carnet de coupons est de

\$1.50

Chacun des coupons qu'il contient est échangeable, à tout dépôt, contre un numéro du journal. En vous procurant des carnets de coupons, vous aidez le Devoir et son œuvre, tout en vous assurant une meilleure satisfaction.

AUX ETATS-UNIS

"La plupart des Franco-Américains tiennent naturellement à être au courant des choses du Canada. Le Devoir peut leur rendre ce service. Pour \$1.50, ils pourront, eux aussi, recevoir notre journal, chaque jour, deux mois durant. L'abonnement d'une année, à \$8.00 seulement, est encore préférable.

LES REMISES

Les abonnements sont payables d'avance, il va sans dire. Faire les remises par mandat postal ou chèque payable au pair, à Montréal, à l'ordre du Devoir. Adresser le Devoir (abonnements), case postale 4020.

NOS AUTRES SERVICES

Il ne faut pas oublier nos autres services, qui tous contribuent au succès de l'œuvre.

Il ne faut pas oublier que l'imprimerie fait tous les travaux, depuis le journal et le volume de luxe jusqu'à la plus modeste carte d'affaire.

Il ne faut pas oublier que la Librairie tient à votre disposition un bel assortiment; il ne faut pas oublier de lire tous les jours ses annonces attrayantes et variées; il ne faut pas oublier que le Devoir publie toutes les annonces honnêtes, que vous nous rendrez service en le rappelant à vos amis et en vous réclamant du journal auprès de vos annonceurs.

Aidez-nous. Plus nous serons forts, plus nous serons en état de vous aider.

Décès

LAPLANTE. — A Aubrey, P. Q., le 11 décembre 1926, est décédé à 78 ans et 10 mois, M. Laplante. Les funérailles le mardi, 14 courant, à 10 heures du matin, à l'église Saint-Christophe, où le service sera célébré. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LE DEVOIR

Le Devoir est membre de la Canadian Press, de l'A.B.C. et de la C.D.N.A.

DEMAIN

PLUS FROID
MAXIMUM ET MINIMUM

Aujourd'hui maximum 22.
Minimum aujourd'hui 14.
Même date l'an dernier 21.
Même date l'an dernier 14.
BAROMÈTRE
10 heures a.m. 29.61. 11 heures a.m. 29.76.
MIDI: 29.75.

Le débat sur l'adresse en réponse au discours du trône

Le jeune député de Prescott parlera le premier — Viendront ensuite: MM. McPherson, Guthrie et King — L'adoption des crédits — Ajournement probable jeudi ou vendredi

Ottawa, 13. (D.N.C.) — Le débat sur l'adresse commencera à trois heures cet après-midi. M. Auger, député de Prescott, se lèvera le premier pour proposer l'adoption de l'adresse au discours du trône. M. H. E. McPherson, député de Portage-la-Prairie, la secondera ensuite. Puis M. Hugh Guthrie, chef intermédiaire de l'opposition, prononcera son discours et M. Mackenzie King suivra peut-être ce soir.

On ignore encore si ce débat se continuera demain. On pense que l'on ajournera cette discussion tout de suite demain ou mercredi après-midi afin de se mettre tout de suite à l'étude des crédits ou subsides. On adoptera ces crédits rapidement et ensuite les députés s'en iront chez eux vendredi ou samedi de cette semaine.

A leur retour ils reprendront le débat sur l'adresse. Mais on ne sait au juste à quelle date s'effectuera ce retour. Quelques-uns mentionnent le 20 janvier, d'autres le 15 février.

Il paraît établi que le gouvernement voudrait un délai assez long afin de compléter son programme sessionnel et ses lois. Par contre, l'opposition est plus pressée et voudrait reprendre la session de bonne heure en janvier afin qu'elle se termine d'assez bonne heure. On en viendra probablement à un compromis. Tout indique que le débat sur l'adresse qui commence aujourd'hui et se terminera on ne sait quand comprendra une longue discussion du rapport Duncan sur les Provinces Maritimes et des délibérations de la dernière conférence impériale.

Les conservateurs ont dépensé \$48,708,473 par mandats du gouverneur général durant les mois de juillet, août et septembre où ils ont eu au pouvoir et les libéraux ont dépensé de la même manière la somme de \$31,963,508 durant les mois d'octobre et novembre. Les deux gouvernements ont donc dépensé ensemble \$80,671,982.

Nouvel hôpital à Lévis

Québec, 13. (D.N.C.) — Les autorités de l'Hôtel-Dieu de Lévis viennent de vendre leur édifice devenu trop petit pour un hôpital. C'est l'école apostolique de Québec qui a acquis cette propriété où elle s'installera aussitôt qu'un nouvel hôpital sera construit par les Sœurs de l'Hôtel-Dieu de Précieux-Sang. Ces religieuses construisent cet hôpital sur un terrain qu'elles possèdent sur la rue Mont-Marie, en arrière du collège de Lévis. Les travaux commenceront prochainement pour être terminés à l'automne de 1928.

L'œuvre de Dom Bosco

Québec, 13. (D.N.C.) — On annonce que les Frères des Ecoles Chrétiennes à Québec viennent d'accepter la direction de l'œuvre de Dom Bosco, fondée par M. l'abbé Philippon pour le recrutement des déshérités de la fortune et l'éducation des enfants pauvres et délaissés de travailler de leur jeune âge.

Les Frères des Ecoles Chrétiennes s'installent prochainement à l'édifice de l'œuvre de Dom Bosco sur le chemin Ste-Foy.

Perdront-ils Antigonish?

Ottawa, 13. (D.N.C.) — On croit ici que les conservateurs perdront le comté d'Antigonish-Guysborough rendu vacant par la mort soudaine à Montréal de M. Douglas, député élu aux dernières élections. M. Douglas était un très fort candidat et il ne sera pas facile d'en trouver un autre de pareil calibre.

M. Meighen à Québec

Québec, 13. (D.N.C.) — M. Arthur Meighen, ancien premier ministre du Canada, Madame Meighen et Mlle Lilian Meighen ont passé deux jours à Québec où ils ont rendu visite à M. Teddy Meighen, étudiant à l'Université Laval. Ils ont aussi rendu visite à plusieurs autres personnes de cette ville.

Nomination de M. Killoran

M. C. E. Killoran, depuis 29 ans au service du département des douanes, vient d'être nommé surintendant des officiers de douanes à Montréal. Il remplace M. A.-E. Giroux.

M. Briand rentre à Paris

Genève, 13. (S.P.A.) — M. Aristide Briand est parti pour Paris aujourd'hui. Il s'est déclaré satisfait de l'entente à laquelle les puissances sont venues au sujet du contrôle des armements en Allemagne.

UN GAGNANT DEUX FOIS SERVI PAR LE HASARD

C'est le hasard qui dirige le choix des noms publiés dans le Devoir et c'est le hasard aussi qui a permis à M. A.-L. Bayeur de gagner un des prix offerts par la maison Chas. Desjardins, Ltée.

Le nom de M. Bayeur, comptable, 3265, rue Garnier, lecteur du Devoir depuis trois ans, parut vendredi. M. Bayeur avait lu tout le journal dans la veille et l'avait mis de côté sans songer à y chercher son nom. Plus tard, ayant à chercher un renseignement, il reprit le journal et en l'ouvrant il aperçut son nom, très écourté, il est vrai, mais tout de même facile à reconnaître. M. Bayeur, des neuf heures samedi, ne fut pas lent à se présenter au Devoir pour y réclamer son prix. Deux primes étaient offertes par la maison Chas. Desjardins: un chapeau et une paire de souliers en loup-marin. M. Bayeur choisit le chapeau. Les souliers restent sans gagnant: nous avions publié deux noms, celui de M. Bayeur et celui de M. Maurice Bazinet, 360, 1ère avenue, Verdun, mais celui-ci ne s'est pas présenté. C'est la première fois que le cas arrive; les souliers seront de nouveau offerts en prime.

En attendant, le Concours continue à susciter beaucoup d'intérêt; les inscriptions affluent tous les jours. Ceux qui n'ont pas encore envoyé leur nom sont priés de le faire sans retard, car il y a encore de très jolis prix à attribuer. Celui qui sera donné cette semaine est une valeur de \$45.00. Les détails paraîtront demain.

Répetons que, pour prendre part au Concours, il faut s'inscrire et faire tenir au Devoir dix coupons de différentes dates, découpés dans le Devoir — un coupon paraît tous les soirs en page 3. Il faut ensuite lire attentivement le Devoir tous les jours pour y chercher son nom.

Un congrès de jardiniers

IL S'EST OUVERT CE MATIN À LA SALLE CARON ET DURERA DEUX JOURS — PROTECTION COOPÉRATIVE. CLASSIFICATION

La Société des jardiniers-maraîchers de la province de Québec a inauguré, ce matin, salle Caron, rue Saint-Hubert, près Bellechasse, son premier congrès annuel. Il durera deux jours. Au programme, toute une série de conférences sur l'horticulture, par des spécialistes en la matière, et quelques discours notamment par M. J.-E. Caron, ministre de l'Agriculture, et par M. l'abbé A. Froment, aumônier de la société.

M. Paul Wattier a ouvert le congrès par un bref discours. Il a fait l'historique de l'association. Celle-ci a été fondée il y a plus de 15 ans mais la spéculation immobilière d'abord, de 1910 à 1913, puis la guerre et surtout l'après-guerre avaient tout désorganisé.

En 1910 et 1911, au moment où il était question d'un traité de réciprocité avec les États-Unis, la société avait demandé que la protection fût maintenue quant aux produits horticoles. L'horticulteur en effet se distingue de l'agriculteur ordinaire en ce qu'il a besoin d'un tarif protecteur pour conserver les marchés dont il a besoin. Avec les moyens de transport modernes, Montréal et les autres villes de l'Est du Canada peuvent consommer des laitues, cultivées par exemple en pleine terre californienne. Horticulteurs et primeuriers canadiens réclament un tarif spécifique et saisonnier. En 1911, ils ne purent l'obtenir. Le gouvernement releva simplement les droits de 20 à 30 pour cent. Depuis, le tarif n'a pas changé.

L'immeuble causa un grand dérangement dans le voisinage des grandes villes, de Montréal surtout. Des terres se vendirent et la société perdit un grand nombre de membres. La guerre avec ses hauts prix fit hausser le salaire de la main-d'œuvre et laissa finalement l'horticulture dans une situation précaire. Depuis la guerre, les entreprises horticoles ont à compter avec un personnel sans cesse renouvelé et jamais satisfait. Et la concurrence américaine se fait de plus en plus vive sur nos marchés.

En septembre 1925, la Société a été renouée et elle s'est mise à l'étude des problèmes de l'heure. Des démarches ont été faites auprès du gouvernement et de la Commission du tarif pour obtenir ce qui est nécessaire et urgent, un tarif saisonnier et spécifique. La question des marchés à Montréal est une aussi de première importance. C'est sur les représentations répétées de la Société que la Législature, à la dernière session, accordait à la ville de Montréal un pouvoir d'emprunt de \$2,000,000 pour réaliser une amélioration de ses marchés.

Pour obtenir ce qu'elle préconise, la Société a besoin d'être forte et pour cela elle doit chercher à porter son effectif à 2,000 et 3,000 membres.

M. Wattier a terminé son discours par des conseils d'ordre pratique. Le temps de la surproduction est passé, dit-il; cultivons mieux et offrons de plus beaux produits. Au lieu par exemple de faire des tomates pour la mise en conserve, ne vaut-il pas mieux cultiver de beaux fruits, tous de première qualité et qui, mis en panier, obtiendront de forts prix? Vingt paniers vendus pour \$20, cela vaut mieux que vingt boîtes, vendues pour \$10.

Coopération et classification rigoureuse des produits, telles sont les deux conditions du succès en horticulture.

«Aimons notre métier, dit en terminant M. Wattier, puisqu'il nous permet de faire vivre nos familles, d'atteindre à l'aisance sinon à la fortune et qui nous permet d'éviter à nos fils et à nos filles les horreurs de la ville.

M. Gabriel Taillefer, secrétaire, a présenté le rapport financier. M. J.-B. Clouthier, inspecteur des coopératives de la province, a fait une conférence sur la coopération, facteur indispensable du succès en horticulture comme en agriculture, au même titre que la terre, le capital et le travail. C'est la coopération qui peut faire connaître aux producteurs les besoins du marché, leur éviter de produire des choses que l'abondance rendrait inutiles. C'est par la coopération que l'on atteindra le plus sûrement à l'amélioration et à la classification rigoureuse des produits.

D'autres conférences seront prononcées cet après-midi et demain. La société groupe un millier de membres actifs. Une cinquantaine de délégués assistent au congrès. On remarque parmi eux un bon nombre de maraîchers et de primeuriers des environs de Montréal, de la Côte-des-Neiges, de la Côte-St-Michel, de l'Abord-à-Plouffe, de Ste-Rose, de St-Vincent-de-Paul, de St-Hubert et de Laprairie.

Le conseil de la Société est présent au grand complet: président, M. Paul Wattier, d'Outremont; vice-président, MM. Paul Bondrias, de l'Abord-à-Plouffe, et Jack McAvoy, de St-Michel; secrétaire, MM. Gabriel Taillefer, de l'Abord-à-Plouffe, et Gabriel Bilant, fonctionnaires du gouvernement provincial; directeurs, MM. Pierre Desjardins, de la Côte-des-Neiges, Amé Boudrias, de l'Abord-à-Plouffe, Azarie Bibeau, de Ste-Dorothée, Pierre Guinot, de St-Michel, Horace Larivière, de Saint-Laurent, Pierre Latour, de St-Hubert, Alphonse Moquin, de Laprairie, Roméo Décarie, de Saint-Vincent-de-Paul, Avila Dagenais, de Sainte-Rose.

LE TRAMWAY A UN SEUL EMPLOYÉ

LE CONSEIL MUNICIPAL AURA UNE ENTREVUE AVEC LES COMMISSAIRES DU TRAMWAY SUR CETTE QUESTION

La Commission des tramways annonce aux autorités municipales qu'elle sera disposée à les recevoir, à l'heure et au jour qui leur conviendront, pour discuter la fameuse question d'une manœuvre, qui a fait l'objet d'une résolution de protestation de la part du conseil municipal.

La commission doit faire tout prochainement une étude approfondie de la question, à la suite des nombreuses protestations qu'elle a reçues des organisations et des corps publics de la ville.

Parmi les dernières résolutions de protestations, signalons celle de l'Union internationale des machinistes, qui s'est prononcée contre le tramway à un seul employé, parce que ces voitures n'offrent pas la protection voulue au public voyageur.

De plus, la commission, dans une autre lettre, prie les autorités de ne plus accorder de permission pour certaines parades, comme celle qui a lieu à l'occasion de l'arrivée du père Noël, parce que ces parades retardent énormément la circulation des tramways. La commission, tout en protestant contre ces retards causés par les parades en question, suggère que la ville, en accordant des permis, mentionne que les parades aient lieu dans des rues où passent les tramways.

Saint François et les petits

Saint François d'Assise, dont on célèbre le septième centenaire, est partout fêté cette année. On le cite comme modèle à la jeunesse. Il faut en effet, faire connaître à celle-ci le saint délaissé. Pour y aider le Service de la Bibliothèque du Devoir a commandé à la Bonne Presse, de Paris, une petite vie de saint François avec plusieurs illustrations en couleurs. Le prix, pour 68 pages, est incroyable: UN DOLLAR LA DOUZAINES. FRANCO. Le nombre est limité. A l'unité la brochure se vend dix sous franco.

N'oublions pas que les gravures de Massicotte contiennent admirablement à ceux qui cherchent un cadeau portant le cachet canadien. Les compositions de Massicotte est aussi canadienne que la ceinture flechée et la larte à la ferloche.

COMPOSITIONS DE M. EDMOND J. MASSICOTTE

Gravures du terroir, format 14 x 17 pouces, imprimées sur papier de grand luxe. Chaque sujet, 65c franco, les 15 gravures, \$8.00 franco; au comptoir, 60c et \$7.50.

Le traditionnel gâteau des rois (nouvelle gravure).

Un magasin général de jadis. La prière en famille. Une noce d'autrefois.

La journée au bon vieux temps. Le retour de la messe de minuit. Les succès.

Une épluchette de bié-d'Inde. Le saint Vitalique à la campagne. Une veillée d'autrefois.

La visite de la quête de l'Enfant Jésus.

La révélation de Noël. La bénédiction du jour de l'an. Le mardi gras à la campagne.

SERVICE DE LIBRAIRIE DU DEVOIR, 336, rue Notre-Dame est, Montréal.

Quatre piqueurs condamnés

Les douze causes des ouvriers en confection accusés d'avoir intimidé des briseurs de grève, ont été épluchées en Cour d'assises ce matin. Quatre se sont avérées coupables. Ce sont Charles O'Ransky, W. Cromie, Dominico Colichio, Nick Scholnick. Ils ont été condamnés à \$25 d'amende ou à défaut à un mois de prison.

Les autres prévenus s'avouèrent probablement coupables cet après-midi. Les jurés ont été congédiés jusqu'à mercredi. Le juge a fait remarquer aux prévenus que le droit syndical était reconnu, mais qu'il ne comportait pas celui d'employer la violence. Ce moyen n'est guère persuasif et n'a d'autre avantage que d'attirer des ennemis à ceux qui l'utilisent.

Le contrôle allié cessera en janvier

Genève, 13. (S.P.A.) — Les puissances en sont enfin arrivées à une solution au sujet du contrôle des armements en Allemagne. D'après une entente qui n'a pas encore été signée mais qui engage tous les signataires même au cas de changement de gouvernements, le contrôle militaire allié en Allemagne cessera le 31 janvier 1927. Ensuite, l'entente sera la S.D.N. qui sera chargée de voir à ce que l'Allemagne ne s'arme pas plus qu'il lui est permis par le traité de Versailles.

Le Mikula est aux Trois-Rivières

Le Mikula, du département de la Marine, est arrivé aux Trois-Rivières hier matin et il a pu commencer à travailler à briser le barrage de glace qui tient toujours bon près de Sorel, à cause de l'épais brouillard de ce matin. Il est probable qu'il pourra commencer son travail au cours de l'après-midi.

Les élections de 1927

CONFÉRENCE DE M. LE JUGE FABRE-SURVEYER AU CERCLE UNIVERSITAIRE SAMEDI SOIR — PRÉSENTATION PAR M. MONTPETIT ET REMERCIEMENTS PAR M. LEON-MERCIER GOUIN

Les élections de 1927, qui furent les premières au pays, ont fait le sujet d'une très intéressante conférence de M. le juge Fabre-Surveyer, au Cercle Universitaire, samedi soir dernier.

Parlant devant un nombreux auditoire, le conférencier a rappelé les circonstances qui ont précédé ces élections et le mode qu'on trouvait aujourd'hui à la fois curieux et insuffisant, de les conduire.

L'acte de Québec, qui fut promulgué en 1774, ne créait pas d'Assemblée législative et n'accordait pas le droit de vote à la population. Les premiers à s'en plaindre furent les sujets anglais qui, venant des îles britanniques pour la plupart, étaient habitués à la représentation aux Communes. Les sujets de langue française n'étaient pas habitués à un tel régime et craignaient plutôt et s'en seraient probablement passés encore pendant un certain temps.

En 1784, les principaux citoyens du pays signèrent une pétition demandant le régime électoral qui leur permettrait d'être une chambre d'assemblée. Ce n'est qu'en 1791, après de nombreuses démarches, que l'acte constitutionnel reçut la sanction royale.

Cet acte divisait le Canada en deux provinces séparées, la Haute et la Basse Canada, donnant à chacun un conseil et une assemblée législative. C'est de ce dernier que traite M. Fabre-Surveyer.

Le gouverneur fut autorisé à diviser la province en districts, comtés ou arrondissements et en villes ou cantons. Il en fixa les limites et déterminait le nombre des représentants pour chacun, car certaines circonscriptions avaient plusieurs députés. Le nombre total de députés, tel que fixé par l'acte, était de cinquante.

Une des caractéristiques de la nouvelle loi, c'est qu'il fallait plus de qualifications pour être élu que qu'il n'en fallait pour être député. De plus, la loi ne fait pas de distinction entre les sexes, ni pour les électeurs ni pour les candidats. Les députés de comtés devaient aussi offrir plus de qualifications que ceux des villes.

La province ayant été divisée en 21 comtés, il en résultait que les divisions étaient de beaucoup différentes d'aujourd'hui. C'est ainsi que l'on voit des villes comme Sorel avoir un député lorsque cette ville, aujourd'hui, n'est que partie d'un comté. Montréal, au contraire, avait deux députés.

Des comtés en comprenaient plusieurs de ceux d'aujourd'hui, comme Huntingdon qui renfermait Laprairie, Châteauguay, Beauharnois et Huntingdon.

M. Surveyer dit que contrairement à ce qu'avance M. Thomas Chapais, l'élection n'a pas donné lieu à des contestations marquées, excepté peut-être dans deux ou trois divisions. Nos gens n'étaient pas bien disposés à s'en aller à Québec y passer cinq ou six mois, quitter toutes leurs occupations ordinaires, pour ne rien recevoir en retour. Car les députés d'alors non seulement n'avaient pas d'indemnité, mais ils devaient eux-mêmes payer leurs frais de voyage. Aussi a-t-on vu un grand nombre de candidats de langue anglaise, gens qui avaient fait fortune et à qui il plaisait de pouvoir s'en aller à Québec, même si c'était à leurs frais.

Le conférencier a noté avec humour certaines caractéristiques de ces élections. Ainsi, il était mal vu de solliciter les votes des électeurs. Les journaux mêmes n'osaient prendre parti dans l'élection. Certains candidats ont été critiqués pour avoir distribué des cocardes à leurs partisans qui annonçaient ainsi pour qui ils allaient voter.

Le vote, comme on le sait, n'était pas secret. Chacun votait ouvertement en présence des autres. Comme les moyens de communication étaient plutôt limités et que les divisions rurales étaient très étendues, le vote se faisait alternativement dans une paroisse puis dans l'autre, à des dates différentes, au choix de l'officier rapporteur.

Cette méthode de faire les élections a certainement donné lieu à des irrégularités nombreuses, d'autant plus qu'à cette première élection, on ne faisait en somme qu'une expérience et qu'un grand nombre de gens ne comprenaient pas bien le fonctionnement de la loi.

Comme les candidats ne pouvaient pas parcourir tout leur comté, ils n'avaient qu'un moyen à leur disposition pour atteindre les électeurs: la distribution de circulaires. Le conférencier en a lu quelques-unes pour montrer la différence des arguments invoqués par les différents candidats. Certains ne font appel qu'au patriotisme, d'autres font leurs propres louanges.

Le conférencier dit que ce sont les Anglais qui, les premiers, ont invoqué le principe du bilinguisme en demandant d'être élus des leurs qui avaient épousé une Canadienne française. Aujourd'hui, c'est le contraire: les Canadiens français qui parlent anglais sont plus nombreux que les Anglais parlant français.

Le résultat des premières élections, par nationalité, fut 35 députés de langue française, dont un protestant, et 15 de langue anglaise, dont un catholique. Les partis, par la suite, se sont surtout formés dans cette division, les Anglais pre-

Une dizaine de nominations à faire

Ottawa, 13. (D.N.C.) — Le gouvernement a beaucoup de nominations à faire. Il y a quatre sénateurs à nommer, dont deux pour Québec et deux pour Ontario. L'un de ceux-ci peut être un Canadien français. Deux nouveaux ministres peuvent aussi entrer dans le cabinet ces jours-ci. M. Sinclair, comme ministre des pêcheries, pour l'île du Prince-Edouard, et M. Lapierre, comme ministre sans portefeuille. Il faut aussi nommer un lieutenant-gouverneur pour l'Ontario. M. Graham, président de la Commission du tarif, deviendra sénateur, et il faudra le remplacer. Il y a aussi un Canadien français à nommer à la Commission des eaux limitrophes. Enfin le directeur général des élections doit donner sa démission et il faudra lui donner un successeur. Comme ce poste rapporte une douzaine de mille dollars à son titulaire, les candidats ne manquent point. Parmi les principaux, mentionnons M. Edgar Chevrier, député d'Ottawa, et M. Macdonald, ministre de la défense de 1921 à 1925. Il y a aussi deux juges à nommer pour Québec.

La réélection des ministres

Ottawa, 13. (D.N.C.) — M. Jacobs, député de Cartier aux Communes, vient de donner avis d'un bill qu'il présentera aux députés aux Communes du Canada quand ils acceptent des fonctions ministérielles. Si cette loi est adoptée, un député qui accepte un portefeuille et entre dans le cabinet, n'aurait plus besoin de subir une élection partielle. Nous connaîtrons plus tard les détails de cette loi.

M. Gardiner, chef des progressistes U.F.A., parlera sur l'adresse tout de suite après M. Mackenzie King.

A cause du froid

Seattle, Wash., 13. (S.P.A.) — On rapporte que six personnes sont mortes, dans les États de l'Ouest et en Colombie britannique, à cause du froid. Dans certains cas, les personnes sont mortes de froid tandis que dans d'autres, leur mort résulte d'accidents.

Fracture du crâne

William Bates, d'Arundel, P. Q., 49 ans, a succombé à une fracture du crâne à l'hôpital Général, hier après-midi. La victime qui était à l'emploi de J. et W. Duncan dans les forêts de Weir, P. Q., a été écrasée par un arbre. Le coronar a tenu une enquête et a déclaré la mort accidentelle.

Retraite fermée des policiers

La retraite fermée pour les membres du corps de police de Montréal qui a lieu chaque année à la villa Saint-Martin, ad cours du mois de novembre, sera préchée le 20 au 23 courant. Tous les officiers ou constables qui désirent prendre part à cette retraite sont priés de s'adresser à l'inspecteur de leur division ou au détective Tremblay, aux bureaux de la Sûreté.

Nomination du Dr Ernest Charron

M. le Dr Ernest Charron, professeur à l'Université de Montréal, a été nommé dentiste pour les aliénés criminels à l'hôpital de la prison de Bordeaux.

Les hôteliers lancent une campagne

L'Association des hôteliers de la province de Québec va lancer prochainement une grande campagne de recrutement. La chose a été décidée à une grande réunion tenue au Château de Blois aux Trois-Rivières, lundi dernier. Une réception aura lieu mercredi soir, au Ritz, à Montréal, pour définir les plans de campagne.

Visite remise

La délégation de la Société Saint-Jean-Baptiste qui devait se présenter chez le maire ce matin au sujet de la réception qu'on organise aux Canadiens français de l'Ouest, a remis sa visite à cet après-midi.

Sept personnes tuées à Alexandrie

Alexandrie, Egypte, 13. (S.P.A.) — Sept personnes ont été tuées et une trentaine blessées à la suite de l'écroulement du toit du cinéma Lion.

M. R.-P. Daigle

M. R.-P. Daigle, jaugeur en chef du port de Montréal, vient d'être nommé représentant des employés civils de la province de Québec près la Fédération des employés civils.

Le Club Canadien déménage

Le "Club Canadien" se prépare à déménager à son nouveau local du No 334, rue Sherbrooke est; sa nouvelle installation sera complétée vers le 15 décembre.

COUPON A DÉCOUPER

Trouvez votre nom imprimé dans LE DEVOIR et gagnez de magnifiques primes

Coupon No. 26 13 décembre 1926.

Le gagnant du concours dont les détails sont donnés ailleurs dans le Devoir devra être possesseur de dix coupons semblables au présent, chacun portant une date différente.

INSCRIPTION

Nom

Emploi

Adresse

Le Devoir-Concours-336 Notre-Dame Est, Montréal

DELEGUES A ROME

Neuf jeunes Canadiens français assisteront aux fêtes aloysiennes accompagnés des RR. PP. Jos. Lalande et Maurice Beaulieu, s.J.

Demain soir, les RR. PP. Joseph Lalande et Maurice Beaulieu, s.J., accompagnés de huit jeunes Canadiens français, partiront pour Rome. Ils s'embarqueront à Saint-Jean, mercredi.

Ce contingent formera la délégation canadienne-française aux fêtes aloysiennes qui auront lieu dans la Ville Eternelle. Ce groupe est l'initiative du comité romain des fêtes aloysiennes et de S. S. Pie XI.

Tous les pays du monde y seront représentés.

Voici ceux qui représenteront le Canada français: les RR. PP. Joseph Lalande et Maurice Beaulieu, s.J., MM. Conrad Daigle, du collège de Sudbury, Maurice Meunier, du St-Sauveur, Henri Monty, Yves Pelletier et René Lafleur, du collège Sainte-Marie; Raymond Boivin, du Séminaire de Chicoutimi, Paul Provost, de la Congrégation de l'Immaculée-Conception, et M. Massue, M. J.-M. Gauthier joindra le pèlerinage à Paris comme délégué de l'A.C.J.C.

UNE TEMPETE DANS L'OUEST

Calgary, 13. (S.P.C.) — Une tempête a balayé les provinces de l'Alberta de vendredi à dimanche. Mme John Stewart et son enfant de deux ans, de Hanna, Alberta se sont perdus en allant de la maison à la grange. L'année des enfants était allée aux écuries pour soigner les animaux et comme elle tardait, la mère est partie avec son enfant de deux ans à la recherche de la jeune fille, et s'est perdue dans la poudrière. On l'a retrouvée hier matin, à quelques pas de la grange, gelée, son enfant dans les bras.

La tempête a bloqué les voies de communication à plusieurs endroits. A l'air, la tempête a provoqué une collision de trains du Pacifique Canadien. Un chauffeur et un homme d'équipe ont été grièvement blessés.

A Calgary, le service de transport a été paralysé et la lumière a manqué dans une grande partie de la ville. Le mercure est descendu à 10 sous zéro. A Saskatoon, le mercure a atteint hier matin 35 sous zéro. Il est remonté hier à 7 degrés. Le vent courait à une vitesse variant de 30 milles à 40 milles à l'heure. Mais c'est à Regina que la tempête a atteint son extrême point de violence.

Il faisait un froid de 18 degrés sous zéro et le vent soufflait à 80 milles à l'heure. Au Manitoba il est tombé beaucoup de neige. Le mercure est descendu à 20 degrés sous zéro à Brandon. Le vent était aussi violent. A Dauphin, l'école MacKenzie, a été détruite par un incendie, causant des pertes de cent mille dollars.

Le bureau météorologique annonce que la tempête va se diriger vers les Grands Lacs.

Jean Richepin est mort

Paris, 13. — Jean Richepin, poète, auteur dramatique, membre de l'Académie française, est mort hier après une courte maladie. Il était âgé de 77 ans, étant né en 1849 en Algérie. Son père était médecin de l'armée.

Il avait fait ses études à Paris. Après avoir pris part à la guerre de 1870-71, il fut pendant plus d'une année sans position stable et servit comme matelot, portier, professeur, et il donna même des exhibitions de lutte. Après avoir échoué une première fois en littérature, il fit du théâtre avec une troupe obscure, puis il revint à Paris où il s'établit dans le Quartier latin.

Richepin fut élu à l'Académie française en 1908, obtenant le siège d'André Theuriot contre Henri de Régnier qui était son principal concurrent.

Il était marié à Marie-Emmanuelle de Stempowska dont il eut deux fils.

Le tirage à la paroisse Saint-Pierre

Le tirage organisé par les Enfants de Marie de la paroisse Saint-Pierre, à l'occasion des fêtes du centenaire des Pères Oblats, a rapporté la jolie somme de \$2,200. Voici maintenant la liste des numéros gagnants avec les prix attribués: no 7300, une couteillerie en argent gagnée par M. Jean Bélanger, rue Visitation; no 20,002, une malle de voyage en cuir gagnée par Mme Bélanger, de Saint-Laurent; un \$10 en or gagné par M. Ernest Audet de Farnham; un \$5 en or gagné par le porteur du billet no 4829, M. Lorenzo Bourdon, 2519, rue Berli.

Magazine américain interdit

Ottawa, 13. — Un magazine illustré, *Laughter*, publié par la Guild Publishing Co., de Philadelphie, n'entrera plus désormais au Canada à la suite d'un ordre récemment transmis aux percepteurs des douanes, par le ministère des Douanes et de l'accise, à Ottawa.

OVONOL
TOLÉRANCE PARFAITE
GOUT ÉQUILIBRÉ

Indication
Scorbut, Rachitisme, formation des os, flux de lait, Oedème, Gorge, Pâleur, Anémie, Rhumes, Bronchites, Convalescence de la Scarlatine, Typhoïde, Diabète, Rongleux.

Recommandé aux MÈRES et FUTURES MÈRES

Composition
Extrait de Foie de Morue, Iode, Lécithine (sans œufs), Sirop d'Hydrophosphates composés, etc.

Préparé par
F. J. B. B.

Compagnie Chimique Franco-Américaine, 1578, St-Denis, Montréal

L'ENQUETE DES DOUANES

LA CONTREBANDIÈRE DU SEL, L'ALCOOL DU CHRIS MOELLER

Vancouver, 13. (D.N.C.) — Les douanes de Vancouver, qui sont très intéressées dans l'importation du sel, ont comparu devant la Commission royale sur l'administration des douanes, vendredi. Ces compagnies sont accusées d'avoir importé du sel en franchise, en prétendant que ce sel devait être employé dans les pêcheries maritimes et dans les pêcheries du golfe alors qu'en réalité il fut vendu pour des fins commerciales.

Les deux douaniers ont prétendu n'avoir rien su de ces importations avant un examen récent des livres. Depuis, un dépôt a été fait à la douane pour couvrir les droits réclamés.

Les deux compagnies en question sont *Balfour, Guthrie and Co.*, dont le bureau principal est à San Francisco, et *Evans, Coleman and Evans*. Tom Fay, ce témoin que la Commission royale attend depuis si longtemps, est arrivé à Vancouver. Il était, hier, au palais de Justice. Comme la Commission ne siège pas aujourd'hui, Fay ne sera entendu que lundi matin. Son témoignage aura trait au cargo *Chris Moeller* et à sa cargaison de liquides alcoolisés pour laquelle une compagnie d'exportation de Vancouver n'a pu obtenir de lettres de voiture. L'alcool du *Chris Moeller* était consigné à un nommé Rodriguez, de San Blas, Mexique. Fay, au dire d'un autre témoin, serait allé à San Francisco et à Los Angeles, pour disposer de l'alcool du *Chris Moeller*. Cet alcool n'aurait donc pas été destiné au Mexique. Dans ces deux villes, Fay se serait présenté sous le nom de James Cameron.

Du témoignage de George G. Reifel, le ressort qu'en 1925, une somme de \$50,000 a été distribuée entre les directeurs de la compagnie Joseph Kennedy, importation et exportation d'alcools. Cette somme a été inscrite dans les livres au chapitre des achats. De cette façon le gouvernement n'a pas perçu l'impôt sur le revenu pour ce montant. Une pareille entrée apparaît dans les livres pour 1926. M. Reifel a admis aussi que des étiquettes des États-Unis servaient pour des bouteilles d'alcool distillé par la *British Columbia Distillery*. Cet alcool est vendu pour consommation aux États-Unis.

La *British Columbia Distillery* expédiait en Chine de l'alcool pas suffisamment mûri et le réimportait ensuite au Canada.

L'enregistrement sur les listes provinciales

Il ne reste plus que 16 jours aux électeurs de Montréal pour aller s'enregistrer pour avoir droit de vote aux prochaines élections provinciales. Le 31 décembre prochain, l'inscription sera définitivement close.

Ceux qui veulent s'enregistrer devront se présenter chez M. McCaugham, 515, rue Saint-Gabriel.

Un ascenseur lui broie la tête

James Todd, 24 ans, 227, est, rue Saint-Paul, à en la tête broyée par la cage d'un ascenseur, dans la bâtisse en construction au coin des rues Craig et Wolfe. Todd s'était penché sur le rebord du puits d'ascenseur pour voir un camarade, Frank Anderson, 32 ans, rue Lusignan, qui venait de tomber dans le puits d'ascenseur du premier étage. La cage est descendue et a broyé la tête du malheureux. Quant à Anderson il a été transporté à l'Hôpital Général, et il se remet rapidement. L'accident est arrivé samedi après-midi.

NOS chers PETITS

Nous les aimons bien. Nous les voulons tous Forts et Vigoureux. Nous voulons qu'ils arrivent dans leurs Etudes, au Jeu, et dans la Profession qu'ils se choisissent.

Toute mère sensée, tout professeur clairvoyant sait fort bien que si l'on n'apprend pas aux enfants le moyen de conserver une bonne Santé, tout le reste est inutile. L'

OVONOL

est une médication intensive, supérieure à l'Huile de Foie de Morue. Mères, mettez vos enfants sous les bons effets de l'OVONOL, des premiers maux qu'ils endurent durant leur Croissance.

Nous recommandons aux Mères et Futures Mères de suivre un traitement à l'OVONOL. Demandez notre brochure Gratuite.

"SANTÉ DES ENFANTS"

vous y trouverez des renseignements remarquables dont vous ne devez pas ignorer l'importance.

Compagnie Chimique Franco-Américaine, 1578, St-Denis, Montréal

LA ST-VINCENT DE PAUL

II. Y A 95 CONFÉRENCES PAROISSIALES DANS L'ÎLE DE MONTRÉAL AVEC 2567 MEMBRES ACTIFS — SURPLUS DE \$16,000 — CONSEIL DE S. G. MGR GAUTHIER A LA REUNION D'HIER

A la salle de la bibliothèque St-Sulpice, à 2h. 30, hier après-midi, a eu lieu l'Assemblée générale annuelle de la Société Saint-Vincent de Paul de Montréal, sous la présidence de Sa Grandeur Mgr Georges Gauthier, archevêque administrateur du diocèse de Montréal.

Convoqué à la demande du Conseil central de la Société, chaque conseil particulier a produit le rapport annuel de ses activités pour l'exercice de l'année commençant le 1er décembre 1925 et qui s'est terminé le 1er décembre courant. Sur les 107 paroisses de l'île de Montréal, il y a en tout 95 conférences paroissiales dites de Saint-Vincent de Paul, et sur ce nombre de conseils particuliers au nombre de 10 que gouverne un conseil central dont M. J.-A. Julien, avocat, est le président.

La Société Saint-Vincent de Paul de Montréal groupe 2567 membres actifs et 3025 membres honoraires. Depuis le 1er décembre 1925, elle a visité 4533 familles, secouru 18,000 personnes, recueilli 10,000 livres, et le total de ses déboursés atteint un chiffre de \$106,000. La Société accuse donc un surplus en caisse et en banque de \$16,000.

En l'absence momentanée de S. G. Mgr Gauthier, retenu à Notre-Dame par la solennité des fêtes que l'on célébrait hier en l'honneur des martyrs sulpiciens, M. l'avocat Julien, président du Conseil central, a ouvert l'Assemblée d'hier après-midi par la récitation du *Veni Sancte*. Sur l'estrade, aux côtés de M. Julien, on remarquait S. G. Mgr Versiglia, évêque en Chine; M. le chanoine L.-A. Jasmin, curé de St-Edouard et aumônier général de la Société Saint-Vincent de Paul, de Montréal; Mgr L.-A. Dubuc, curé de Saint-Jean-Baptiste; Mgr Lenoir, curé de la paroisse d'Hocheville; et quelques-uns des présidents des conseils particuliers de la Société.

La salle était au trois quarts remplie par les membres des diverses conférences venues de toutes les paroisses de la ville. Il y avait en plus au delà d'une centaine de jeunes âgés au plus de 13, 14 ou 15 ans, membres des conférences juvéniles, qu'accompagnent quelques religieuses des principaux instituts de la métropole.

En attendant l'arrivée de Mgr Gauthier qui devait présider, M. Julien a dit quelques mots et a salué à sa droite S. G. Mgr Versiglia qu'il invite à porter la parole. Monseigneur exprime toute son admiration et son estime en considérant l'esprit religieux qui anime au Canada tous ceux qui font partie de quelque société de charité ou de bienfaisance.

M. Julien

S. G. Mgr l'administrateur entre dans la salle et M. Julien ouvre la séance proprement dite. "C'est aujourd'hui, dit-il, grande fête à St-Sulpice. On honore en effet par des fêtes huit martyrs sulpiciens et un martyr canadien, toutes victimes de la révolution, le 2 septembre 1926." M. Julien fait ensuite un court récit des supplices que l'on a fait endurer à ces héros de même qu'à 114 autres qui ont souffert le martyre avec eux. "Les premiers qui ont fait la charité sont les pères de Saint-Sulpice et la Société de Saint-Vincent de Paul de Montréal a été fondée dans une paroisse de Sulpiciens au mois de mars 1848. Ils ont si bien favorisé le mouvement qu'au mois de juillet de la même année on pouvait déjà compter 4 conférences. La Saint-Vincent de Paul et les Sulpiciens marchent toujours la main dans la main. Aussi celle-ci se réjouit aujourd'hui de l'honneur qui rejait sur eux. Honneur donc à eux; honneur au diocèse puisque parmi ceux qui l'on fête il s'en trouve un Canadien et de la paroisse de Notre-Dame, les bienheureux Grasselet de Saint-Sauveur; honneur enfin à la paroisse Notre-Dame. C'est donc aujourd'hui fête de famille." En terminant M. le président du Conseil central parle du fondateur des Sociétés Saint-Vincent de Paul, Frédéric Ozanam, dont le procès de béatification s'instaura prochainement à Rome. M. Julien remercie Mgr Gauthier de toutes les démarches que Sa Grandeur a faites pour que ce procès commence au plus tôt, puis le remercie aussi d'être venu présider cette réunion.

LES RAPPORTS

Un membre de chaque conseil particulier de la Société Saint-Vincent de Paul donne ensuite lecture de son rapport annuel. Le premier, par ordre de seniorité, a été le Conseil particulier de Saint-Jacques qui se compose de 200 membres actifs et de 117 membres honoraires. Ses diverses conférences ont visité 462 familles et secouru 1560 personnes. Ses recettes totales se chiffrent à \$9,798.20 et ses dépenses à \$10,110.21. Il accuse donc un déficit de \$312.01.

Conseil Saint-Joseph: 281 membres actifs, 160 honoraires. 469 familles ont été visitées par ses conférences et 2238 personnes ont été secourues. Recettes: \$22,206.83; dépenses, \$19,169.40. Surplus de \$3,037.43.

Conseil Saint-Jean-Baptiste: membres actifs: 386; honoraires, 196. 537 familles visitées et 2122 personnes secourues. Recettes, \$18,777.00; dépenses, \$16,176. Reliquat de \$2,601.

Conseil Saint-Eusèbe: 423 membres actifs; 818 honoraires. 1423 familles visitées par les conférences et 7109 personnes secourues. Recettes: \$14,774.51; dépenses, \$11,560.10; reliquat, \$3,214.41.

Conseil Saint-Georges: Membres actifs, 275; honoraires, 241. Les conférences ont visité 168 familles et secouru 727 personnes. Recettes, \$10,327.07; dépenses, \$8,863.63. Surplus de \$1,463.44.

Conseil Saint-François d'Assise: 277 membres actifs et 22 membres honoraires. 156 familles visitées par les conférences et 929 personnes secourues. Recettes \$7,643.44; dépenses \$6,975.75. Reliquat, \$1,748.80.

Conseil Saint-Edouard: 258 membres actifs; 144 honoraires. Les conférences ont visité 340 familles et secouru 1913 personnes. Recettes, \$13,884.15; dépenses, \$12,572.10. Reliquat, \$1,212.10.

Conseil Saint-Zotique: 212 membres actifs et 331 honoraires. 268 familles visitées par les conférences et 1410 personnes secourues. Recettes: \$13,126.80; dépenses, \$13,126.80. Reliquat, \$1,970.20.

Ici, celui qui donne lecture du rapport de son conseil fait remarquer que dans le cas du décès d'un vieillard on a demandé l'aide de l'Assistance Municipale. Celle-ci a répondu que tout ce qu'elle pouvait faire était de défrayer les dépenses pour le transport du cadavre de la maison mortuaire au cimetière diocésain et de dans une voiture ordinaire de livraison.

Conseil des Saints-Anges de Lachine: Membres actifs 137 honoraires 14. 55 familles visitées par les conférences et 240 personnes secourues. Recettes: \$4,983.78; dépenses \$4,752.32; reliquat: \$231.46.

Conseil Saint-Lambert: 93 membres actifs et 123 honoraires. Les conférences ont visité 15 familles et secouru 64 personnes. Recettes: \$1,300.74; dépenses: \$1,317.43; déficit: \$16.69.

M. A. Julien président du conseil central, donne, pour terminer la lecture des rapports, un résumé des activités de son conseil. Celui-ci apporte ses secours dans les paroisses qui n'ont pas de conférences. A part cela, il s'occupe aussi de diverses œuvres, entre autres l'œuvre des sourds-muets, des prisonniers, l'œuvre des grèves ou colonies de vacances, l'œuvre des patronages de Saint-Vincent de Paul. Chaque conférence donne à l'œuvre des patronages 2 1/2 % de ses recettes brutes, c'est à dire un engagement d'honneur pour chaque nouvelle conférence fondée. Le conseil central vient en outre en aide à l'orphelinat St-Arsène et patronise la retraite des vieux qui a lieu chaque année la semaine qui suit celle de Pâques.

S. G. Mgr Gauthier

S. G. Mgr Gauthier, qui est ensuite invité par M. Julien à dire quelques paroles, exprime le désir d'entendre lire quelques rapports des conférences juvéniles, et comme l'heure est déjà assez avancée quelques petits bons hommes viennent intéresser l'assistance en donnant un résumé des activités de leurs conférences, tandis que quelques autres font la quête par les rangs aux personnes présentes.

Avant de bénir tous les membres des divers conseils et conférences réunis devant lui, S. G. Mgr l'archevêque administrateur leur donne quelques conseils et les encourage à continuer leur travail de charité et de moralisation auprès des frères plus pauvres qui sont dans le besoin, puis il récite la prière qui marque la fin de la réunion.

L'American Railway Association

La section de mécanique de l'American Railway Association a accepté l'invitation des grands réseaux canadiens de venir tenir son prochain congrès à Montréal, en 1927. C'est la première fois, depuis sa fondation, il y a 60 ans, que la Société accepte de traverser la frontière canadienne. Le congrès se tiendra du 7 au 10 juin inclusivement. On compte que 1,200 membres de l'Association ainsi que certains membres de leur famille assisteront au congrès.

Les représentants des réseaux canadiens sont membres de l'Association depuis sa fondation en 1867 et leur invitation, cette année, fut si pressante que le comité américain a décidé de créer un précédent en venant à Montréal.

Au congrès de juin prochain M. G.-E. Smart, chef du service de l'équipement des wagons au chemin de fer National du Canada et vice-président de la section canadienne sera nommé président de ladite section, la promotion étant automatique.

Ils font sauter le coffre-fort

Deux apaches ont pénétré dans l'épicerie de la Piggy Wiggly Canadian Corporation, Ltd, 123, rue Bishop, hier soir, ont fait sauter le coffre-fort et volé un joli montant dont le montant n'est pas encore déterminé.

Vol d'outils

Les voleurs sont entrés dans le magasin Letang Hardware, 37 rue St-Paul, hier matin et ont emporté des outils pour \$800.

PETIT AGENDA DU MONDE PROFESSIONNEL

On a "sovent besoin d'un plus ferré" que soi" -- dirait Lafontaine

Avocat Tél. Bureau: Main 5553 Domicile: Est 0583 Eugène Simard, b.a., l.l.l. IMMEUBLE "SAUVAGARDE" 82, Notre-Dame Est. — Montréal	Notaire Téléphone: Main 3273 Horace Lippé Placements d'argent — Règlements de successions — Administration de propriétés, etc. 11, PLACE D'ARMES — MONTREAL	Professeur 259, rue ONTARIO E. LeBlond de Brumath Bachelier des Universités de France et de Laval Officier d'Académie — Auteur Préparation à l'étude de la médecine, du droit, de l'art dentaire, de la pharmacie et aux diplômes d'instituteur.
Médecin Téléphone Plateau 6547 Dr J.-M.-E. Prevost des hôpitaux de Paris, Londres et New-York Vices urinaux, reins, vessie, maladies vénériennes — Clinique privée. 11 HUTCHISON — MONTREAL	Notaire Main 1558 Bélanger & Bélanger Prêts hypothécaires 80 rue St-Jacques — Montréal	Professeur Tél. Uptown 4785 Cours préparatoires du professeur René Savoie, I.C.I.E. Bachelier de arts et sciences appliquées Doct. Médecine, Pharmacie, Art Dentaire Cours classiques, commerciaux, légaux privés 436 SHERBROOKE OUEST
Médecin Dr Antonio Godin MEDICIN-CHIRURGIE Tél. Belair 0602 Heures de bureau: 2 à 4 — 7 à 8 p.m. 4610 ST-DENIS — près Mont-Royal	Notaire Tél.: Amherst 3523 Chs Archambault, c.r.s. BUREAU: 1 à 5 p.m., 5 à 8 le soir 792 MONT-R-O-Y-A-L EST ex-député de la Banque Canadienne Nationale, angle Garnier	Economie? Cesser d'annoncer pour économiser c'est agir comme celui qui arrêterait sa montre pour sauver du temps.

Cartes Professionnelles et Cartes d'Affaires

AVOCATS
 Aldéric Blain, L.L.L., L. J. Fautour, L.L.L., B.
BLAIN & FAUTEUX
 AVOCATS
 Immeuble Duluth, chambre 21, Main 3228
 50 ouest, rue Notre-Dame. — Montréal

Vanier & Vanier
 AVOCATS
 Anatole Vanier, Guy Vanier
 Tél. Havre 2841 97 Saint-Jacques

CARTIER ET BARCELO
 AVOCATS
 Chambre 788a, Immeuble "Power"
 63 ouest rue Craig — Montréal

ST-GERMAIN, GUERIN & RAYMOND
 AVOCATS
 Tél. Main 5154 30, rue St-Jacques
 P. St-Germain, L.L.L., L. Guérin, L.L.L., P. Raynaud, L.L.L.

MAURICE DUPRE, L.L.L.C.R.
 AVOCAT ET PROCUREUR
 de l'Esdo
 Fitzpatrick, Dupré, Gagnon et Parent
 Immeuble Morin
 111, COTE DE LA MONTAGNE
 Téléphone 212 et 213 — QUEBEC

ANTONIO ALLARD
 AVOCAT ET PROCUREUR
 50 Notre-Dame ouest. — Montréal
 Bureau de soir: 8128 St-Denis. — Calumet 8214J

Compagnie d'Assurance sur la Vie
La Saubegarde
 MONTREAL
 LA SEULE COMPAGNIE CANADIENNE FRANÇAISE D'ASSURANCE SUR LA VIE

Le "Red Wing"
 DE MONTREAL — MONTREAL-BOSTON — DE MONTREAL
 Quitté MONTREAL 1.15 p.m. Quitté BOSTON 12.15 p.m.
 Arrivé à BOSTON 7.00 a.m. Arrivé à MONTREAL 8.30 a.m.
 Pages-lits ordinaires. Wagon-observatoire avec Compartiments et Buffet
 TOUS LES JOURS — L'ALOUETTE
 Quitté Montréal - 9.10 a.m. Quitté Boston - 9.00 a.m.
 Arrivé à Boston - 8.05 p.m. Arrivé à Montréal 7.30 p.m.
 WAGON-RESTAURANT. WAGON-SALON.
 EQUIPEMENT TOUT ACIER
 Service des Mises à Montréal: En ville, 143 rue St-Jacques, 161, Hudson 4117.
 ou gare Windsor, Place Viger, Mille End, Westmount et Montréal West
PACIFIQUE CANADIEN

mis en nomination pour combler la vacance créée par la démission de M. P.-J. Véniot, ministre des postes du gouvernement fédéral. M. Richard est libéral et sera l'un des députés de l'opposition.
 MM. J.-A. Doucet, H. C. Ramsay Gregory Feeney et C. T. Richard le député élu, ont prononcé des discours.

FUNERAILLES DE L'ABBE DESNOYERS

Sherbrooke, 13, (D.N.C.) — L'abbé Rodrigue Desnoyers, curé de Scottstown, décédé subitement au commencement de la semaine a été inhumé dans le cimetière de Saint-Georges de Windsor, sa paroisse natale, jeudi avant-midi. Mgr A.-O. Gagnon, vicaire capitulaire de Sherbrooke a chanté un service à Scottstown.

S. G. Mgr A.-O. Gagnon avait comme prêtre assistant, M. le chanoine O.-Z. Letendre, curé de la cathédrale de Sherbrooke, comme diacre et sous-diacre d'honneur, les deux cousins du défunt, MM. les abbés R. Desnoyers, curé de St-Aimé-sur-Richelieu, et P. Desrochers, curé de Knowlton, comme diacre et sous-diacre d'office, MM. les abbés L.-M. Lemay, de l'évêché de Sherbrooke et A.-M. Roy, curé de Saint-Gabriel.

On remarquait au chœur, Mgr P.-J.-A. Lefebvre, supérieur du séminaire de Sherbrooke, M. le chanoine N.-A. Gariépy, curé de La Patrie, MM. les abbés R. Favreau, O. Gamache, et M. O'Bready, O. Guy, curé de Ste-Marguerite de Lingwick, J. Gauthier, curé de Charlevoix, X. Désautels, curé de Buvis, A.-M. Deslandes, desservant de Scottstown, P.-A. Bégin, de Sherbrooke, T. O'Neill, curé de Cookshire, J.-M.-D. Dodier, curé de Ste-Géline, C. McGee, de Sutton, E. Noël, de Notre-Dame des Bois, J. Têtu, de Richford, Vt., E. Parent, de Kingscroft, N. St-Laurent, de l'évêché, A. Fontaine, du Séminaire, N. Rousseau, d'East Angus, P. Labrecque, de Fontainebleau, N. Loiseleur, de Sawyerville, L. L'Heureux, de Stanhope, J.-A. Chassé, de Sherbrooke, D. Biron, de Sherbrooke-Est, A. Gravel, de Springhill, J. Chamblin, vicaire à East Angus, J. N. Codère, du Séminaire de Sherbrooke, J.-E. Raymond, d'Ascot, O. Vel, de l'évêché, J.-M. Bouchier, de St-Elie d'Orford, Em. Gervais, de l'évêché, Em. Gauthier du séminaire, et R. Dubé, de Stornoway.

Jeudi, à St-Georges, la levée du corps a été faite à 10h. par M. l'abbé Napoléon Codère, assistant-procureur du séminaire de Sherbrooke. Au service qui a précédé l'inhumation, M. l'abbé Rodrigue Desnoyers, cousin du défunt et curé de St-Aimé-sur-Richelieu, officiait assisté de M. le chanoine O.-Z. Letendre, curé de la cathédrale de Sherbrooke, comme diacre et de M. l'abbé Alphonse Roy, curé de St-Gabriel de Stratford, comme sous-diacre.

Au chœur on remarquait MM. les abbés Castonguay, curé d'Asbestos, Pelletier, curé de St-Camille, H. Morin, de Ham-Sud, Picard, curé de Wotton, Quinn, vicaire à Wotton.

Chez les Architectes

L'Association des architectes de la province de Québec tiendra une assemblée mardi prochain le 14 courant à 8h. 15 du soir.

A cette occasion, M. Paul Vaillancourt donnera une conférence avec projections sur les "Primitifs Canadiens", dans la salle de l'Association, no 590, avenue Union.

Le concert de Germaine Malépart

Mlle Germaine Malépart, qui voit augmenter ses auditeurs à chacun de ses récitals, a organisé, avec le concours de MM. Chamberland, Chartier et Belland, pour ce soir, au Ritz-Carlton, un concert dont nous reproduisons ici le programme. Sonate, op. 31, no 11, de Beethoven; Etude, op. 25, no 11, de Chopin; Prélude en la mineur de Debussy. Outre ces quatre pièces, le programme comporte aussi le Trio, op. 18 de Saint-Saëns, et le Quatuor en ut mineur de Fauré.

Billets en vente chez Archambault, Willis, Lindsay, Bouvier et Vennat.

Une jolie soirée

La soirée donnée par la Section dramatique et musicale de l'Association catholique de bienfaisance mutuelle du Canada a remporté à la salle Montcalm un véritable succès au point de vue artistique.

En effet les deux pièces à l'affiche, "Le misanthrope" et "L'Auvergnat" ont été interprétées avec entrain par les acteurs au programme qui étaient Messieurs C. Sutton, L.-P. Hébert, R. Demers, P. Pendergast et G. Carmel et Mesdemoiselles F. Bissonnette et J. DePocas. Les numéros spéciaux rendus par M. Paul Chartrand dans son répertoire de chant et M. H. Charland dans ses récitations ont été fort goûtés du public qui n'a pas ménagé ses applaudissements.

L'orchestre Manseau a donné durant les entr'actes plusieurs morceaux de musique fort appréciés.

On a décidé de répéter cette soirée artistique et musicale dans plusieurs autres endroits de la ville.

Feu M. Raphaël Dragon

Les funérailles de M. Raphaël Dragon, maire du village de Saint-Denis, ont eu lieu ces jours derniers à l'église paroissiale de l'endroit. La levée du corps a été faite par Monseigneur L.-A. Sénécal, curé, et le service fut chanté par le R. Père Antonio Dragon, S.J., assisté des abbés Ernest Collette et Gadbois, comme diacre et sous-diacre. Durant l'office des messes ont été dites aux autels latéraux par le R. Père Paul-Eugène, O.F.M., et par le R. Père Lefebvre, c.s.v. Au chœur, on remarquait plusieurs prêtres et tous les élèves du collège Saint-Francis Xavier avec leurs maîtres.

Un quatuor de Montréal, sous la direction de M. J.-H. Lachance, a exécuté la messe de Vion avec des extraits de Pérozi, M. Raymond Godin, de Montréal, présidait à l'orgue. La fanfare du village sous la direction du notaire Alphonse Meunier, accompagnait le cortège funèbre. Parmi les nombreux assistants, on remarquait le fils du défunt, Alexandre, organisé à Montréal, ses filles, Soeur Saint-Fabien et Soeur Sainte-Antoinette, toutes deux de la Congrégation de Notre-Dame.

La famille Dragon a reçu un grand nombre de messes, de bouquets spirituels et de témoignages de sympathie.

Le Devoir offre à la famille l'expression de ses plus sincères condoléances.

Autour de la question scolaire

Lors de la 41e séance de la Société Canadienne d'Histoire Naturelle, tenue récemment à l'Université de Montréal, la résolution suivante a été présentée par le R. F. Adrien, c.s.c., professeur à l'Ecole Beaudet de Saint-Laurent, et adoptée par l'assemblée:

ATTENDU que certaines propositions ont été faites à l'enquête de la Commission scolaire de Montréal, tendant à faire disparaître les classes de neuvième et dixième années;

ATTENDU que ces classes ont pour objet une étude plus approfondie des matières au programme officiel du Conseil Catholique de l'Instruction Publique dans la province de Québec;

ATTENDU que les notions de sciences que l'on donne ces deux cours contribuent grandement à développer l'esprit d'observation chez les élèves;

ATTENDU que l'esprit d'observation est à la base de toute étude sérieuse;

ATTENDU que lesdites classes de neuvième et dixième années ont pour résultat définitif de relever le niveau intellectuel de notre peuple;

ATTENDU que le besoin de ces classes se fait sentir plus que jamais;

IL EST RESOLU:

1o.—que la Société Canadienne d'Histoire Naturelle félicite la Commission scolaire de Montréal d'avoir introduit lesdites classes;

2o.—que la société insiste auprès de la Commission d'enquête pour qu'on maintienne les classes de neuvième et dixième années dans la ville de Montréal;

3o.—que copie de la présente résolution soit transmise à la Commission d'enquête et aux journaux.

Les attrait du vieux Québec

Aucun endroit du continent ne possède pour le touriste, autant d'attrait que le vieux Québec. Sa citadelle imposante, ses églises, ses sanctuaires, ses rues étroites et silencieuses, ses constructions antiques — tout vous reporte aux jours lointains des origines du Canada. On y voit encore des parties de la vieille forteresse qui, cinq fois assiéged, résista si fièrement à tous les assauts.

Tandis que les touristes, par milliers, entrent par ses portes hospitalières, Québec le capitale de la province, est aussi le siège de plusieurs industries prospères ainsi que le centre d'une vie sociale et commerciale intense, de même que réputée pour ses sports d'hiver.

Le Canadien National maintient un service de trains de premier ordre entre Montréal et Québec. Réserve de places et renseignements complets auprès des agents ou au bureau des billets en ville, 230 rue Saint-Jacques, Main 4371. (r.)

LES SYNDICATS CATHOLIQUES

CONSEIL CENTRAL

Fidèle à sa coutume, le Conseil central des Syndicats catholiques donnera, à l'occasion du Jour de l'An, une réception à tous les délégués au Conseil, aux officiers des Syndicats, et à tous les syndiqués le 14 janvier prochain: les invités peuvent, s'ils le désirent, se faire accompagner de leurs épouses. La réception aura lieu à l'édifice des Syndicats catholiques. Un joli programme artistique sera préparé à cette occasion.

La réunion du Conseil, vendredi soir, était fort nombreuse. M. C. Bernier présidait et tous les officiers étaient à leur poste. M. l'abbé L.-A. Lafortune, aumônier, était présent.

Le Conseil a eu le plaisir d'initier les délégués du Syndicat no 2 du textile, nouvellement affilié au Conseil. La demande d'affiliation du Syndicat no 4 du textile a été acceptée également par les délégués. Le Conseil a souscrit volontiers à l'oeuvre des timbres de l'Institut Bruchési.

M. A. Bellemare, du local no 2 des cordonniers-machinistes, invite les délégués au conseil à assister en grand nombre à la soirée récréative organisée par ce local pour le 18 décembre prochain.

M. Alfred Charpentier, président du Syndicat interprofessionnel, expose aux délégués la nature et le but de cette association. Le Syndicat interprofessionnel est un groupement d'ouvriers de différents métiers qui ne sont pas encore organisés d'après les lignes de leur profession. Il se rencontre un bon nombre de travailleurs, qui n'étant pas assez nombreux pour constituer un syndicat viable, sont toutefois bien disposés à devenir membres des Syndicats catholiques. Tôt ou tard, ce groupement peut devenir assez fort pour vivre de lui-même; il se détachera du syndicat professionnel et deviendra un Syndicat.

Au reste, c'est un fait que plusieurs syndiqués, sous le coup de circonstances défavorables, ont été dissuadés. Pourquoi laisser partir ceux qui désirent rester fidèles au Syndicalisme catholique. Le syndicat interprofessionnel est tout destiné pour recueillir les tronçons épars, mais souvent précieux et vivaces de ces syndicats disparus. Il y a là un moyen excellent de ne jamais perdre nos forces syndicales. Le délégué Charpentier invite tous les syndiqués présents à recueillir les noms et adresses de tous les travailleurs qui désirent se grouper dans les syndicats catholiques.

Le Conseil central n'a pas pris d'attitude sur une requête de quelques associations féminines désirant l'appui des Syndicats catholiques en faveur du vote des femmes au provincial. La question ne relevant que de la C. T. C. C., le conseil a donc pris une décision dans ce sens.

Une intervention opportune et rapide du Conseil central des syndicats catholiques auprès du ministère des postes a eu l'excellent effet de rendre libre, comme par le passé, le travail la fête de l'Immaculée Conception.

A SAINT-HENRI

C'est ce soir qu'a lieu à la salle du collège Saint-Henri, rue Saint-Jacques, l'assemblée de propagande des ouvriers et ouvrières textiles de l'usine Saint-Henri. Cette assemblée est sous les auspices de la Fédération du textile et en faveur du local no 3 du textile.

Plusieurs orateurs porteront la parole: M. G. Bernier, président du conseil central; M. G. Tremblay, secrétaire-général; J.-A. Blais, président de la Fédération. Prix de présence. Programme artistique.

EXECUTIF DE LA CHAUSSURE

Le Bureau exécutif général des Syndicats de la chaussure se réunira ce soir à l'édifice des Syndicats catholiques, 655, rue Demigny est. Rapport de M. G. Laurier, agent d'affaires. Questions importantes à l'étude. Tous les officiers et délégués sont priés d'assister. Par ordre.

SYNDICAT DES PLOMBIERS

Le Syndicat des plombiers se réunit ce soir, à la salle no 1, édifice des Syndicats catholiques. Cette assemblée est l'une des plus importantes de l'année. M. Dieu-megarde, agent d'affaires, soumettra son rapport sur les activités des différents chantiers.

A sa dernière réunion, le Syndicat, a décidé d'organiser une soirée-bénéfice pour sa caisse-maladie. L'agent d'affaires a fait toutes les démarches préliminaires et il rap-

Chez EATON

★ Pas d'achats le soir chez EATON — Notre magasin fermant à 5.30 heures tous les soirs comme d'habitude ★

Deux Cadeaux pour Elle

Un joli parapluie à bordure de fantaisie

Vous pourrez le choisir dans notre belle variété de parapluies en un bon mélange de soie et de coton, pourpre, noir, brun ou bleu, présentant un grand choix de manches, les uns avec boucle. Monture Paragon à 12 baleines. Petits bouts assortis aux manches. \$6.95

REZ-DE-CHAUSSEE



Un sac à main en deux cuirs réunis

Il réunit d'une manière originale du léopard et du veau naturel, le léopard formant la partie centrale, et le veau, les côtés. Il est doublé de soie moirée et renferme miroir et porte-monnaie. \$25.00

Voyez notre belle variété de sacs importés à prix variés.

REZ-DE-CHAUSSEE

★ Seulement 10 jours d'achats d'ici Noël ★

THE T. EATON CO. LIMITED

DE MONTREAL

portera sur la question. Rapports des délégués au Conseil central et des officiers. Tous les membres sont instamment priés d'assister. Par ordre.

SYNDICAT NO 1 DES PRESSEIERS

Le Syndicat catholique des presseiers de travaux de ville s'assemble ce soir, à la salle no 2, édifice des Syndicats catholiques. Rapport de M. J. Comeau, agent d'affaires, des officiers et des délégués. Tous les membres sont cordialement priés d'assister.

A LACHINE

Le Syndicat catholique des travailleurs en fer de Lachine se réunit ce soir, à la salle des Syndicats catholiques, angle 15ème avenue et rue Saint-Louis. Rapports des officiers et des délégués. Tous les membres sont cordialement priés d'assister.

Causerie du Dr E. St-Jacques

Le Dr Eugène Saint-Jacques, de l'Université de Montréal, sera le prochain conférencier à l'assemblée régulière du St-James Literary Club, mardi prochain, à 8 heures 15 du soir. Il traitera le sujet suivant: "Ce qu'a transmis la Grèce à la civilisation moderne". Cette conférence sera illustrée de projections lumineuses.

Chez les Jeunes libéraux

Le 47e dîner-causerie de la Jeunesse Libérale aura lieu mardi soir, le 14 décembre, à 7 heures, au club de Réforme.

Les hôtes d'honneur sont les anciens présidents de l'association. On se procure des billets en s'adressant à M. Georges Caron, Clairville 0298, ou Rosario Gaudry, Main 3093.

Des tonnes de pouding pour ces voyageurs

"Faites vous emplettes de Noël de bonne heure" est un dicton qui ne s'applique pas seulement aux sages ménagères. Le service des wagons-restaurants du Canadien National, pour un, l'a pris à son compte. Depuis quelques mois déjà, il achète en quantité considérable les ingrédients nécessaires à la composition de ses menus de Noël et du jour de l'An.

Pour être dans un train au temps des fêtes les voyageurs n'entendent pas être privés de ces repas plantu-

Café VICTORIA

Son Arôme est qu'un indice de son goût exquis

EN BOITES SCÉLÉES 1/2 ET 1 LB.

LAPORTE MARTIN LIMITEE

reux qui marquent le passage d'une année et le commencement de l'autre, ils exigent surtout ces plats spéciaux que la tradition fait apparaître sur nos tables à Noël.

Afin de contenter ces goûts légitimes, le service des wagons-restaurants a acheté des milliers de livres et a commandé des tonnes de pouding. Il a aussi acheté en quantité des noix, des canneberges, des pommes, des oranges ainsi que d'autres friandises pour compléter un repas de fête.

Comme le plum pouding anglais est un mets dont le goût s'est à peu près généralisé, nous en donnons une recette fournie par un chef du Canadien National. Les quantités données sont pour six plum poudings de 2 livres chacun:

Deux livres de raisin de table, 4 livres de raisins de Corinthe, 2 livres de suif émincé, 2 livres de cassonade, 1-2 livre de farine, 1 grosse carotte râpée, 2 cuillerées à table de gingembre, 3 cuillerées à table de cannelle, 3 onces d'épices mélangées, 2 muscades râpées, 1-2 livre d'écorce de citron, 1-2 lb d'écorce d'oranges coupée. Ajouter rhum ou brandy au goût, mélangez avec seize oeufs bien battus. Mettez en moule hermétiquement clos. Faites bouillir pendant dix heures.

Mort de M. Urgel Bourgie

M. Urgel Bourgie, président de la maison Urgel Bourgie, limitée, est décédé hier midi, à sa résidence, 1418, rue Notre-Dame ouest, à l'âge de 64 ans et 6 jours, après une longue maladie.

Né à Saint-Urbain, comté de Chateauguay, M. Bourgie alla habiter avec ses parents à Embrun, comté de Russell, Ontario, où il débuta comme entrepreneur de pompes funèbres. En 1899, M. Bourgie vint établir à Montréal et, quelques années plus tard, il fonda la maison Bourgie.

Pour des raisons de santé, en 1915, quoique demeurant président de la compagnie Bourgie, il en lais-

DITES TOUJOURS CONTANT

quand vous demandez un JAMBON

Vous aurez le meilleur.

sait la direction à son fils, Anatole. Il laisse dans le deuil sa femme, née Vitaline Saint-Onge; trois fils, Albert, Anatole et Lionel; deux filles, Laurence, femme du Dr Georges-Frédéric Séguin et Mlle Jeanne; trois frères, Henri et Omer, de Montréal, et Jean-Baptiste, d'Embrun, Ontario; deux sœurs, Mme Azarie Jodoin et Mme Vve Adolphe Roy, de Montréal, un gendre M. Camillien Houde.

Les funérailles auront lieu le mercredi, 15 courant. Le convoi funèbre partira de la demeure mortuaire à 9h. a.m., pour se rendre à l'église de Sainte-Cunégonde où le service sera célébré à 9h. 30 a.m. Le Devoir offre ses condoléances à la famille en deuil.

Chez les publicitaires

Le déjeuner-causerie régulier de l'Association de Publicité de Montréal aura lieu mercredi, le 15 décembre 1926, à 1.30 heure p.m., dans le salon "D" de l'hôtel Mont-Royal. Le conférencier sera M. E. G. Rolph, gérant d'annonces de la Howard Smith Paper Mills Limited et il traitera de la fabrication du papier de luxe. Les cadeaux ordinaires seront présentés par la Banque Royale du Canada.

LETTRES DE FADETE

3ème et 4ème séries, 55c franco
5ème série 80c franco
Remise spéciale pour les commandes à la douzaine. En vente à la librairie du "Devoir".

Feuilleton du "DEVOIR"

La Femme aux yeux fermés

par PIERRE L'ERMITE

(Suite)

— Je veux dire: auriez-vous été aubadée, comme moi je viens de l'être... ?

— Non... ?

— Vous ne comprenez pas encore... Auriez-vous été "attrappée", grondée... ?

— Non... Songez!... j'arrive chez vous aujourd'hui même... ?

— Oh! ce n'est pas une raison... A propos, vous arrivez d'où? Vous m'avez paru vous tirer très bien d'affaire pour une débutante. Quant à moi, personnellement, je regrette d'être immédiatement privé de vos services. Seulement, constatez que, si la musique adoucit les moeurs, vos fleurs n'ont rien adouci du-

être mieux que nous tous... ?

— Oh! ne me le demandez pas... ?

— Si! précisément... je vous le demande... ?

— Je n'ai aucun titre... ?

— Le titre, je vous le donne... ?

— Et si mon opinion vous offense, juste au moment où vous devez être, vous-même, tellement malheureux... ?

— Elle ne m'offensera pas, puisque c'est moi qui la sollicite... ?

— Eh bien! Monsieur Louis, puisque vous voulez le savoir, moi, pauvre petite, élevée dans l'amour et le respect de mes parents... moi qui avais un frère de votre âge, je puis vous affirmer que vous avez été abominable avec votre père. Jamais je n'ai assisté à une scène pénible comme celle de ce soir, et dont je tremble encore. Avouez d'abord que vous étiez, initialement, tout à fait dans votre tort. Mais eussiez-vous eu cent fois raison, un fils ne parle pas à son père comme vous avez parlé au vôtre. Je souffrais moi, étranger, de chacune de vos réponses... Alors lui, votre père... lui qui vous a élevé... lui qui, à force de travail, vous a fait ce que vous êtes!... quelle a dû être sa souffrance!... Après votre départ,

voire mère a pleuré... mais votre père, lui aussi, a pleuré... J'ai vu couler ces larmes d'hommes si impressionnantes, parce qu'elles semblent être le sang même du coeur... ?

— Mon père a pleuré... ?

— Oui... Et vous... ?

— Moi... j'ai rage... et je rage encore... ?

— Donc... et vous le savez bien... c'est vous qui avez tort... Oh! comme je serais malheureuse à votre place! Tenez... écoutez-le... ? Il marche dans sa chambre... Quelle nuit il va passer!... Il a soixante-deux ans, et derrière lui une vie de dur labeur... ?

Tous les deux écoutèrent ce pas qui, dans le silence de la nuit, prenait une signification plus grande encore.

Alors, fit Louis Hughe en regardant brusquement Marie.

— Alors... si j'étais à votre place... ?

— Oui... que feriez-vous... ?

— Je n'hésiterais pas un instant... Je me dirais: "J'ai eu tort!"... C'est Monsieur Louis, puisque vous m'y avez autorisé, je vous répète la vérité vraie, évidente, criante: vous avez eu tort... et gravement tort... "Je vais réparer, et réparer tout de suite..."

— Réparer... comment... ?

— Mais c'est très indigne!... Je monterais dans la chambre de mon père, et je lui dirais avec un coeur sincèrement repentant: "Mon père, je regrette ce qui s'est passé, et je viens vous en demander pardon..." Adossé à la desserte, Louis Hughe écoute cette voix de femme... cette voix éternelle... cette voix douce, mais si prenante... Quelque chose d'inconnu, et de jamais éprouvé, le trouble jusqu'au fond de lui-même. La révolte fond en lui; ses raisons n'existent plus... et il ne reste de vérité que celle affirmée par cette claire enfant.

Sans plus répondre, et se décidant d'un seul coup, Louis Hughe sort de la salle à manger.

Marie l'entend monter.

Elle entend aussi qu'on frappe à une porte. Et la voix de M. Hughe répond: "Entrez!"

Puis... un silence... un long silence...

Et dix minutes après, Louis Hughe redescend lentement... C'est lui, c'est lui qui pleure.

— Marie hésite... ?

— Marie accentue le geste, indiquant qu'il la veut, cette main, qu'il la veut absolument:

— Marie, je ne vous connais que depuis quelques heures, mais je tiens à vous dire que vous êtes une bonne fille... Couchez-vous contentée ce soir, vous avez fait une bien belle action!...

Mais quelqu'un qui, ce soir-là, ne se coucha pas de bonne heure, ce fut Mélanie.

Elle vint, dans les combles, frapper à la porte des époux Célestin:

— Ouvrez-moi!... dit-elle tout bas...

Et quand, l'oeil brillant, la lèvre aguichée, elle fut dans la chambre, et la porte bien refermée:

— J'ai du gros nouveau!... s'écria-t-elle.

— Ah!... et quoi?... ?

— La petite rosselle... ?

Et Mélanie met un doigt sous chaque oeil.

— Oui, je les ai vus... Ils étaient là, les deux amours, l'un près de l'autre, dans le noir!...

— Dans le noir!...

— Oui, dans le noir... Généralement, on n'allume pas toute l'électricité pour ce genre d'exercice...

— Alors, comment les avez-vous vus? interroge la femme de Célestin.

— J'avais remarqué que, noire jeune singe était venu deux fois en catimini dans la salle à manger...

remarquer aussi que Marie s'y éternisait... Alors, on n'est pas plus bête qu'une autre... On a ses petits moyens... pas vrai, vieux Célestin?

— J'espère que tu ne vas pas encore hurler avec les loups, et le joindre à la cuisine pour faire perdre le pain à cette pauvre fille! (A suivre)

Ce Journal est imprimé aux Nos 336134, rue Notre-Dame Est, à Montréal, par l'IMPRIMERIE POPULAIRE, (la responsabilité limitée), GEORGES PELLETIER, administrateur et secrétaire.

COMMERCE ET FINANCE

LE MARCHE DES VIVRES

Le tableau suivant indique les arrivages à Montréal d'œufs, de beurre et de fromage pour samedi et les jours correspondants:

	1926	1925
11 déc. 4 déc. 12 déc.		
Oufs, caisses	184 581	135
Beurre, boîte	518 387	602
Fromage, meules	64 1549	388

Les arrivages de la semaine dernière, avec comparaison, sont comme suit:

	Semaine finissant	1926	1925
11 déc. 4 déc. 12 déc.			
Oufs	2933	4159	3280
Beurre	1374	1251	1671
Fromage	4530	14971	8579

Les arrivages du 1er mai à date sont les suivants:

	1926	1925
Oufs	331,244	355,690
Beurre	401,903	554,324
Fromage	1,433,041	1,550,184

LES PRIX DU GROS

Il n'y a pas de changements de prix.

Voici les prix cotés par la maison Elzébet Turgeon, pour la farine et les engrais alimentaires.

Par baril, 2 sacs:

Première patente	7.90
Seconde patente	7.40
Farine forte à boulanger	7.20
Farine à pâtisserie	7.00

Le marché est sans changement et il y a toujours une bonne demande.

Gru blanc, tonne 40.25 |

Gru rouge, tonne 33.25 |

Son, tonne 31.25 |

Farine d'avoine roulée, 90 lbs 33.75 |

Farine d'avoine roulée, 80 lbs 33.40 |

BEURRE ET FROMAGE

Le marché du beurre est actif et ferme.

Le marché du fromage est ferme mais tranquille.

(Prix de gros de la maison Gunn, Lingiois & Cie):

Beurre:

De crémerie, en boîte 41.5 |

De crémerie, en blocs 42.5 |

De cuisine 33.5 |

Fromage:

Québec, doux, meule 21.5 |

Québec, doux, au morceau 22.5 |

Canadien, fort mûle de 80 lbs 27.5 |

Canadien, fort, au morceau 23.5 |

Kraft, boîte de 5 lbs 33.5 |

Kraft, boîte de 1 lb 35.5 |

Oka 35.5 |

OEUF

Le marché est ferme, actif et sans changement et l'on se demande si les prix ont atteint leur sommet.

Prix vendant aux épiciers de la maison Z. Limoges et Cie:

OEUF FRAIS

Chantecler 75.5 |

Premiers 65.5 |

Seconds 40.5 |

OEUF D'ENTREPOT

Extras 46.5 |

Premiers 43.5 |

Seconds 43.5 |

SAINDOUX

En tinette, 1 lb 16.5 |

En sac, 100 lbs 16 1-25 |

En bloc d'un livre 19.5 |

Saindoux composé:

En tinette 12 1-25 |

En bloc 15.5 |

POMMES DE TERRE

(Prix fournis par la maison A. Lalonde)

Le marché est plus ferme et les arrivages sont rares. Les patates en bas du fleuve sont montées de 3 sous. Les Green Mountains sont tellement rares que l'on demande jusqu'à deux dollars le sac, mais les commerçants n'achètent pas.

Au gros, prises au wagon en sacs de 90 livres, on paie \$1.55 pour les patates d'en bas de Québec.

Aux détaillants, on vend en sacs de 80 livres; les blanches d'en bas de Québec, à \$1.50, les Green Mountain du Nouveau-Brunswick, à \$1.75, les patates roses de l'île de Prince-Edouard à \$2.00; ces dernières en sacs de 90 livres.

POMMES CANADIENNES

Il n'y a pas de changements de prix depuis jeudi.

Liste de prix cotés par la maison J.-A. Côté, rue des Commissaires:

En barils:

Stark No 1 \$4.50 à \$5.00 |

Stark No 2 \$4.00 à \$4.50 |

Stark, dom \$3.50 à \$4.00 |

Stark No 3 \$3.00 à \$3.50 |

Alexander et Wolf Rivers:

No 1 \$4.50 à \$5.00 |

No 2 4.50 à 5.00 |

Domestique 4.00 à 4.50 |

No 3 \$3.00 à \$3.50 |

Baxters, Maiden Blush Pewakee, Mann, Gano, Ben Davis et Seck:

No 1 \$4.50 à \$5.00 |

No 2 \$4.00 à \$4.50 |

Domestique 4.00 à 4.50 |

No 3 \$3.00 à \$3.50 |

Reinette dorée \$4.50 à \$5.00 |

Greening \$4.50 à \$5.00 |

Spy \$5.00 à \$5.50 |

Colvert 3.00 à 4.00 |

Snow 6.00 à 8.00 |

Fameuses no 1 \$8.00 à \$10.00 |

Fameuses no 2 7.00 à 9.00 |

Fameuses domestiques 6.00 à 8.00 |

Fameuses no 3 5.50 à 6.00 |

McIntosh No 1 \$9.00 à \$12.00 |

McIntosh No 2 \$6.50 à \$9.00 |

McIntosh domestique 8.00 à 9.00 |

McIntosh no 3 6.00 à 7.00 |

McIntosh, Québec, caisse \$3.50 à \$4. |

LE MARCHE DES OBLIGATIONS

Le service de la statistique de la maison René-T. Leclerc nous nous communique le relevé suivant des émissions d'obligations au Canada:

Semaine du 3 au 10	Déjà inscrits	Distribution géographique
11 déc. 4 déc. 12 déc.		
L'Etat	\$105,000,000	Vendus au Canada \$258,749,259
Provinces	2,800,000	aux E.-U. 201,029,943
Municipalités	2,554,254	en Angl. 5,000,000
Chemins de fer	32,000,000	
Sociétés	250,000	193,326,700

\$5,604,254 \$459,774,948 \$465,379,202

La Royal Bank émet de nouvelles actions

ELLES SERONT VENDUES A \$200 AUX ACTIONNAIRES — CE QUE NOUS PREVOYONS IL Y A 15 JOURS

La Royal Bank of Canada vient d'annoncer qu'elle augmente son capital de \$5,600,000, le portant de \$24,400,000 à \$30,000,000. Les nouvelles actions seront offertes au prix de \$200. Chaque actionnaire aura droit de souscrire à environ une action pour chaque lot de cinq actions qu'il détient actuellement. Comme ces actions sont actuellement cotées dans le voisinage de 270, les termes de la souscription sont alléchants. La banque portera naturellement sa réserve à \$30,000,000, au même chiffre que son capital.

Outre l'allocation de \$4,000,000 d'actions pour l'acquisition en 1925 de la Union Bank of Canada, la Royal Bank n'avait pas émis de nouvelles actions depuis 1920.

Cette décision du Royal Bank était prévue depuis quelque temps dans les milieux financiers. Ainsi, le 27 novembre dernier, nous écrivions ici même: "L'augmentation constante du chiffre de l'actif des banques canadiennes depuis les dix dernières années — augmentation qui n'a pas été accompagnée d'un accroissement correspondant de capital — fait poser dans les milieux bancaires la question de l'émission de nouvelles actions bancaires."

"Ainsi, au 31 décembre 1913, le bilan de nos banques montrait qu'elles avaient un actif de \$13.50 pour chaque dollar de capital payé; à la fin de 1925 il était de \$25.00, au 31 août 1926 de \$24.31, au 30 septembre dernier de \$24.61. Il est vrai qu'en 1919, l'actif représentait \$24.80 pour chaque dollar de capital, tandis qu'en 1922 il tombait à \$20.90. Mais il faut se souvenir qu'en 1919 le gonflement des prix de la période d'après-guerre était à son maximum et que dans les années qui suivirent les prix reprirent leur niveau normal, ce qui réduisit le volume des transactions bancaires."

"Pour se procurer du capital additionnel, les banques ont recouru à l'émission de nouvelles actions qu'elles offrent à leurs actionnaires à un prix de souscription inférieur à la cote de la bourse. Or, pour ce faire, il faut que le rendement des stocks bancaires d'après la cote de la bourse, soit inférieur à la capacité de gain des fonds bancaires, afin qu'il soit avantageux aux banques de vendre leurs actions à un prix en bas de la cote de manière à rendre l'offre alléchante aux actionnaires."

"A naturellement, pour les différentes banques, une grande différence entre le rapport de l'actif au capital. C'est la Royal Bank of Canada qui a le plus gros actif pour son capital. D'après le rapport des banques en date du 30 septembre 1926 — c'est le plus récent — cette banque avait un actif de \$30.53 pour chaque dollar de capital. Puis venaient la Bank of Montreal avec un actif de \$25.55, la Canadian Bank of Commerce avec \$24.73, la Banque Canadienne Nationale avec \$24.43, la Bank of Nova Scotia avec \$24.32. A la même date, la moyenne générale pour toutes les banques était de \$24.64."

Ainsi, le chiffre de l'actif du Royal Bank sera désormais plus en rapport avec celui des autres banques."

S. G.

Meilleurs profits de la Dominion Glass

Le rapport de la Dominion Glass Company, Limited, pour l'exercice financier clos le 30 septembre 1926, montre que les bénéfices ont été à peine suffisants pour le paiement du dividende sur les actions ordinaires.

Les bénéfices nets de l'exercice, déduction faite des intérêts sur la dette flottante et de la dépréciation pour mauvaises dettes, se chiffrent par \$661,586, à rapprocher de \$607,307 pour l'exercice précédent. L'intérêt sur les obligations a absorbé la somme de \$170,000, les dividendes privilégiés, \$182,000, il reste un solde de \$309,586 pour les actions ordinaires, soit l'équivalent de 7.28 pour cent. Cela se compare à 6 pour cent en 1925 et à 9.44 pour cent en 1924. Après la répartition du dividende sur les actions ordinaires — une somme de \$297,500 — il reste un solde de \$12,086, contre un déficit de \$42,463 pour l'année précédente. Le solde au compte de profits et pertes se chiffre maintenant par \$1,078,342.

Recettes du Canadien National

Les recettes brutes du chemin de fer National du Canada, durant la semaine terminée le 7 décembre 1926 se sont élevées à \$5,089,148, contre \$5,563,643, durant la semaine correspondante de 1925, une diminution de \$474,495 ou de neuf pour cent.

Recettes du Pacifique

Les recettes brutes du Pacifique Canadien, du 1er au 7 décembre, se chiffrent par \$2,003,000, à rapprocher de \$4,668,000 pour la même semaine de l'an dernier, soit une diminution de \$465,000 pour cette année.

LES FINANCES D'ONTARIO

L'EXERCICE FINANCIER CLOS LE 31 OCTOBRE SE SOLDE PAR UN DEFICIT DE \$389,986

Toronto, 13. — Le Dr J.-D. Monteith, trésorier provincial, vient de publier le rapport financier annuel de la province. L'exercice fiscal onarien, clos le 31 octobre, se solde par un déficit de \$389,986, une diminution de \$4,469,389 comparative à 1925. En 1924, le déficit avait été de \$8,325,645 et en 1923, de \$14,722,925.

M. Monteith note que les ordinares ont augmenté et que les dépenses ont été réduites comparative à 1925. Comparativement à la dernière année de l'administration Drury, il y a une diminution de \$1,000,000 dans les dépenses.

Au cours de l'exercice la province a perçu \$50,884,710, une augmentation de \$4,281,000 comparative à 1925 et une augmentation de \$16,770,000 comparative à 1923.

La taxe sur l'essence a rapporté \$3,376,000 et la taxe sur les objets de luxe, \$346,739. Par ailleurs, le revenu ordinaire a augmenté de \$13,074,261. Le revenu des terres et forêts a sensiblement diminué à cause de la dépression du commerce du bois.

Les dépenses, sans compter l'intérêt, pour l'exercice clos, ont été de \$34,224,000. Les intérêts se chiffrent à \$17,128,373. La dépense totale est donc de \$51,272,696 au lieu de \$51,462,000 en 1925.

Les dépenses au compte capital ont été de \$13,859,252, \$1,165,000 de moins qu'en 1925.

Le niveau de la cote

Voici la cote moyenne, en bourse de New-York, de vingt titres représentatifs des groupes industriel et ferroviaire:

Samedi	indust. Ferro.
Vendredi	146.86 126.19
Il y a une semaine	146.18 123.43
Il y a un an	141.22 114.73
Maximum 1926	147.46 128.52
Minimum 1926	128.11 103.88
Total des ventes:	731,700 parts.

Le marché français pour notre bois

La France semble destinée à dépendre toujours davantage des autres pays pour les articles fabriqués avec des bois tendres, surtout les portes, les châssis, et le bois à parquet, écrit le commissaire du commerce Hercule Barré, de Paris, dans le prochain numéro du Bulletin des Renseignements Commerciaux. Ce pays manque de bois tendre de bonne qualité et la guerre a causé la destruction d'énormes quantités d'arbres.

On a préféré le chêne comme bois à parquet en France mais, à cause de son coût élevé, le pin blanc, le pin rouge et l'épinette sont surtout employés. Le sapin Douglas trouverait de bons débouchés si on pouvait le vendre à peu près 20 pour cent de moins que le chêne blanc. Il est parfois employé pour les parquets mais les Français préfèrent la couleur plus sombre du pitchpin. Partout où il a été employé le sapin de Douglas a donné satisfaction. Les portes les plus durables sont fabriquées en chêne. Le pitchpin était utilisé dans une grande mesure avant la guerre mais, à cause de son prix, la demande a tombée considérablement en ces dernières années. En adoptant les dessins et les mesures métriques, les Français, on peut-être développer en France des débouchés pour les châssis. Les bois utilisés pourraient être des bois durs ou demi-durs de deuxième et même de troisième qualité.

Les commandes de la U. S. Steel

New-York 13

Les commandes en carnet de la "United States Steel", fin du mois dernier, accusent une augmentation de 123,786 tonnes sur le mois correspondant. Ce fut une surprise pour Wall Street qui s'attendait soit à une légère augmentation, soit à une légère diminution.

BOURSE DES MINES

Cours fournis par la maison Mont C. L. L. Membre de la Bourse des Mines de Montréal, 4, rue de l'Hôpital, Montréal.

Offre de

Amulet Gold	146
Area	38 1/2
Argenta	54 1/2
Barry Holly	86 1/2
Beaver	60 1/2
Canadian Loran	112
Capital	26 1/2
Cash	112
Crown Reserve	8 1/2
Crown Mines	128 1/2
Don Rouny	28 1/2
Duprat	9
Gold	26 1/2
Goldhill	49
Gro. Daley	187 1/2
Hollinger	154 1/2
Kealey	154 1/2
Kirkland	141 1/2
Lake Shore	27 1/2
Laval Québec	24 1/2
McIntosh	27 1/2
Minning Corp.	27 1/2
Newray	107 1/2
Northway	98 1/2
Norman	222 1/2
Premier	108 1/2
Rouyn Gold	108 1/2
Rouyn Québec	108 1/2
Siscoe	108 1/2
Stadler	44 1/2
Teck Hughes	481 1/2
Townsmine	480 1/2
Tudor	187 1/2
Wright Hargreaves	908 1/2

LA MATINEE A LA BOURSE

TENDANCE GENERALE A LA BAISSSE — LE MONTREAL POWER CLOTURE EN BAISSSE D'UN POINT A 68.

La tendance des cours était un peu contradictoire, à la séance de ce matin, en bourse locale, mais plutôt à la baisse. Le marché a été modérément actif.

Le groupe des services publics semble le plus avoir souffert de la faiblesse de la cote. Le Montreal Power, qui a été le plus actif, s'est alourdi jusqu'à 67 3/4, clôturant avec une perte d'un point. Le Shawinigan s'est alourdi de tout près de trois points à 267. L'action privilégiée du Quebec Power a perdu un point et demi à 183, tandis que l'action ordinaire s'est améliorée de deux points à 187. Le Brazilian a également avancé d'un point et demi à 105 1/2. Parmi les industriels, le Smelter a clôturé en baisse d'un point à 251. L'action privilégiée de l'Asbestos Corporation a également perdu un point à 82. Le Dominion Glass a fléchi d'un point à 96, mais le Dominion Bridge a avancé d'autant à 114. Le National Breweries a cédé un demi-point à 67. Le Canadian Industrial Alcohol était ferme dans le voisinage de 81.

Au compartiment des pâtes et papier, l'action Abitibi s'est signalée par un gain de deux points à 88 1/2. Le Laurentide a perdu un demi-point environ à 112. La nouvelle action Wayagamack s'est alourdie de deux points à 52. Le Brompton était matinee fourni par la maison L.-G. plus ferme de quelques fractions de point à 37.

Voici un relevé des ventes de la Beaubien et Cie.

BOURSE DE MONTREAL

DE 10 A 11 H. A.M.

Abitibi Power and Paper, 25 à 86 1/2 75 à 86 1/2	100 à 100 1/2
Atlantic Sugar, 100 à 30 1/2 25 à 30 1/2	25 à 30 1/2
Asbestos, 100 à 82 1/2 25 à 82 1/2	25 à 82 1/2
Bell Telephone, 100 à 140 1/2 100 à 140 1/2	100 à 140 1/2
Brazilian Traction, 100 à 104 1/2 100 à 104 1/2	100 à 104 1/2
Canada C&F Foundry, 100 à 39 1/2 100 à 39 1/2	100 à 39 1/2
Canadian Canners, 50 à 14 1/2 50 à 14 1/2	50 à 14 1/2
Canada Cement, 50 à 11 1/2 50 à 11 1/2	50 à 11 1/2
Canadian Industrial Alcohol, 25 à 31 1/2 25 à 31 1/2	25 à 31 1/2
Consolidated Mining and Smelting, 25 à 25 1/2 25 à 25 1/2	25 à 25 1/2
Cuban Sugar, 30 à 6 1/2 30 à 6 1/2	30 à 6 1/2
Dominion Glass, 100 à 113 1/2 100 à 113 1/2	100 à 113 1/2
Laurentide, 100 à 112 1/2 100 à 112 1/2	100 à 112 1/2
Montreal Light Heat and Power, 25 à 58 1/2 25 à 58 1/2	25 à 58 1/2
National Breweries, 100 à 67 1/2 100 à 67 1/2	100 à 67 1/2
Quebec Power, 25 à 186 1/2 25 à 186 1/2	25 à 186 1/2
Shawinigan Water and Power, 50 à 268 1/2 50 à 268 1/2	50 à 268 1/2
Tuckers, 75 à 68 1/2 75 à 68 1/2	75 à 68 1/2
Wayagamack, 25 à 52 1/2 25 à 52 1/2	25 à 52 1/2
Winnipeg Electric, 50 à 61 1/2 50 à 61 1/2	50 à 61 1/2

LA VIE SPORTIVE

TOURNOI DE BOXE DE FIN DE SAISON AU NATIONAL

Vendredi prochain, les boxeurs du National donneront leur tournoi de boxe de fin de saison. Les sportifs fervents de la boxe auront l'occasion de voir de beaux combats parce que jamais nos boxeurs amateurs locaux ne se sont tenus en meilleure condition que cet automne.

On a déjà reproché aux tournois de boxe des amateurs un manque de vie absent chez les professionnels. Ce manque de vie a souvent existé. Il venait du peu d'entraînement suivi par les boxeurs de nos associations, à qui les professionnels, plus entreprenants, et pour cause, n'ont presque jamais laissé le champ libre.

Les rôles ont été renversés dans la saison qui s'achève. Le National ouvrait la saison par un beau tournoi, dix jours plus tard c'était le C. N. R., mettant de nouveau aux prises nos meilleurs boxeurs locaux. Hier soir, le Saint-Brigide reprenait la balle au bond et donnait un spectacle de combats d'amateurs de toute beauté.

Le National clôturera la saison

vendredi prochain avec un programme où figureront les meilleurs boxeurs du National, du C. N. R., de McGill, du Y. M. H. A., de Sainte-Brigide et du Verdun A. C.

Tous ces hommes sont en condition parfaite. Ils ont eu tout le temps voulu et toutes les occasions possibles de se bien entraîner. Ils sont encouragés par les assistances de plus en plus nombreuses aux séances des amateurs et plus d'un de ces athlètes entretient la possibilité de représenter le Canada aux Jeux olympiques de Rotterdam en 1928.

Eugène Brosseau, instructeur du National, a déjà conduit de bons athlètes aux Jeux olympiques de 1924, il ne lui déplairait pas de répéter ce voyage en 1928 et il ne néglige rien pour atteindre ce but qu'il se propose.

Il est certain qu'il y aura de beaux combats à la paillasse de la rue Cherrier, vendredi prochain, et que nos amateurs s'y rendront en foule.

Le programme de la soirée sera complet lundi alors que nous le publierons.

LES RESULTATS DE LA N.H.L.

JOUTES DE SAMEDI
Chicago, 3; Canadiens, 0.
Montreal, 2; Pittsburgh, 2.
Américains, 4; Detroit, 2.
Ottawa, 2; St-Patrick, 1.

PARTIE DE DIMANCHE
Rangers, 2; Boston, 1.

LA LIGUE MONT-ROYAL

BEAURIVAGE ET SAINT-ANTHONY SORTENT VAINQUEURS — PARTIE NULLE

Trois excitantes parties ont été jouées, hier après-midi, à l'Arena Mont-Royal, entre les six clubs de la Ligue Mont-Royal et les clubs Beau Rivage et Saint-Antoine ont obtenu une belle mais difficile victoire sur le C. P. Verdun et les Eureka, alors que Tacoma et Champêtre ont fait partie nulle de 2 à 2. Prés de quatre mille personnes assistaient à ces intéressantes parties et on remarquait un grand nombre de partisans du Beau Rivage.

Voici les résultats détaillés des 3 joutes:

PREMIERE PARTIE

Saint-Antoine but Eureka
Beaurivage but Whitaker
O'Leary déf. Booth
Lapointe déf. Kelly
Barry centre Pirrie
O'Connell aile Mills
Jesop aile Shearer
Substituts — Saint-Antoine: Shirriff, Noble, Roach, Heffernan; Eureka: Clendenning, Anderson, West, Barker.

Première période:
Pas de point.
Deuxième période:
1—Saint-Antoine, Lapointe..... 1.00
2—Saint-Antoine, O'Connell..... 4.50
3—Saint-Antoine, O'Connell..... 3.10
Troisième période:
1—Eureka, Barker..... 11.00

DEUXIEME PARTIE

Tacoma but Champêtre
Armstrong but Cyr
Hart déf. Ferry
Schutz déf. Leduc
Guay centre Moore
Arnold aile Carboneau
Kane aile Lanthier
Thompson subs. Grant
Purinton, Holland, Bowles, Dunn

Première période:
1—Champêtre, Ferry..... 1.45
2—Tacoma, Hart..... 1.00
Deuxième période:
Pas de point.
Troisième période:
3—Champêtre, Carboneau..... 3.00
4—Tacoma, Schutz..... 8.00

TROISIEME PARTIE

Beaurivage but C. P. Verdun
Boulanger but Morin
Grafton déf. Lavigne
Lapointe déf. Bennett
Emard centre Ranco
Page aile Brisebois
Lafrance aile Murray
Raymond subs. Valois
Godin, Ratté, Dussault, Duclos

Première période:
1—Beaurivage, Emard..... 8.00
2—C. P. Verdun, Bennett..... 10.00
3—Beaurivage, Lafrance..... 1.30
Deuxième période:
Pas de point.
Troisième période:
4—Beaurivage, Emard..... 4.00

Les québécois

sont déclassés

Boston, 13 — Le club Boston a défait le Québec par 4 à 0 dans une joute de la ligue Canado-Américaine. Le résultat fut de 1 à 0 jusqu'à la troisième période, alors que les Tigers comptèrent trois points.

Alignement des équipes:
Québec
Hamel but Clapper
Kentner déf. Contant
Waters déf. Wedgewood
Gariépy centre Rhéaume
Gagnon aile Smith
Quenneville aile Larose
Bennett subs. Rivard
Lowrey, Murray, Floyd, Litgen, Guthrie, Reding, Taylor

Première période:
1—Boston, Lloyd..... 17.02
Deuxième période:
Pas de point.
Troisième période:
2—Boston, Taylor..... 8.27
3—Boston, Smith..... 8.49
4—Boston, Wedgewood..... 2.00
Résultat, Boston 4, Québec 0.

St-Frs-Xavier vs Victoria

Les clubs Victoria et Saint-François-National seront de nouveau aux prises ce soir, au Forum, et cette rencontre promet d'être fort intéressante.

Le club canadien-français est actuellement en tête de la ligue car il n'a subi aucune défaite depuis le commencement de la saison et ses joueurs ont promis de remporter une autre victoire ce soir contre les équipiers de langue anglaise.

McNamara et Linari vainqueurs

New-York, 13 — Reggie McNamara et Pietro Linari, l'équipe américaine-italienne, ont remporté les honneurs de la quarante et unième course annuelle de six jours en bicyclette au Madison Square Garden qui s'est terminée hier soir.

Voici le classement final de cette épreuve:

M. T. Pts
McNamara-Linari
Georgetti-Belloni
Winter-Stockholm
Wambset-Lacchay
Petri-Landis
Walker-Beckman
Bello-Hill
McBeth-Grimm
Garrison-Dinale

Le Canadien a subi un échec aux mains du Chicago, samedi

Les Black Hawks ont triomphé du Bleu Blanc Rouge par un résultat de 3 à 0, au Forum — Notre défense a fait défaut — Partie nulle entre Montréal et Pittsburgh — Américains, Ottawa et Rangers victorieux

Le club Chicago a remporté une victoire décisive sur le Canadien samedi soir au Forum et nous devons même ajouter que les joueurs du club américain ont complètement déclassé le Bleu Blanc Rouge malgré tous les efforts faits par les hommes de Cecil Hart. Les visiteurs ont remporté la victoire par un résultat de 3 à 0.

Les avant du club local ont eu quelques bons moments de jeu mais ils ne furent pas de taille à traverser la défense ennemie et surtout ils furent impuissants à prendre Lehman en défaut. Le gardien de but du Chicago a joué une magistrale partie et il a arrêté des coups fort dangereux. Lehman fut aussi bien secondé par les joueurs de défense, Trapp et Fraser, qui tinrent leurs adversaires en dehors de la ligne bleue, si nous faisons exception cependant de la période finale.

Les visiteurs s'approchèrent des filets de Lehman mais sans pouvoir le prendre en défaut. La défense du Canadien offrait un gros contraste avec celle du club visiteur, car aucun de nos joueurs n'a pu faire un travail effectif pour protéger notre gardien de but Hainsworth, et l'attaque des Black Hawks s'est jouée de Gardiner, de Mantha, de Moran et de Leduc et sans le beau travail de Hainsworth, le résultat aurait été plus élevé. En toute justice pour le Canadien, il faut ajouter que nos joueurs ont été malchanceux car plusieurs lancers manquèrent les buts de quelques pouces seulement et en une circonstance, Auréli Joliat déjoua la défense ennemie mais la rondelle frappa le poteau alors que Lehman n'était pas dans ses buts et la chance de compter un point fut perdue. Morenz et Gagné ont fait un beau travail mais leurs lancers manquèrent de précision et de plus, les avant du Canadien n'eurent aucunement recours au jeu d'ensemble dans cette joute.

Les visiteurs adoptèrent un système de défense très effectif car à chaque fois que l'attaque du Bleu Blanc Rouge faisait une descente vers les buts de Lehman les Hawks couvraient leurs hommes et tous les efforts du Canadien étaient paralysés.

McKay et Hay furent les deux joueurs les plus effectifs, avec Lehman, sur le club visiteur et ces deux joueurs d'avant furent responsables des trois points des visiteurs, McKay comptant les deux premiers points et Hay prenant Hainsworth en défaut dans la troisième période.

La joute de samedi soir a été exempte de toute brutalité et les joueurs des deux équipes méritent d'être félicités pour leur belle tenue. Quelques punitions furent infligées mais ce n'était que pour des offenses mineures. Les arbitres O'Leary et Ritchie ont eu la tâche facile car les joueurs s'en sont tenus strictement au jeu de hockey.

Alignement des équipes:
CHICAGO
Lehman but Hainsworth
Trapp déf. Gardiner
Fraser déf. Leduc
Hay centres Morenz
Dye ailes Gagné
Mackey ailes Joliat
Irvin subs. Moran
Wilson, McVeigh, Mantha, Dutkowski, Townsend, Boucher, Doraty, McFarlane, Lépine, McCusker, Larochelle, Lacroix

Arbitres: Dave Ritchie et Dr O'Leary.

Sommaire de la partie:

PREMIERE PERIODE 15.19
1. Chicago: Mackay..... 15.19
DEUXIEME PERIODE 16.23
2. Chicago: Mackay..... 16.23
TROISIEME PERIODE 14.26
3. Chicago: Hay..... 14.26

PARTIE NULLE

Pittsburgh, 12. — Les clubs Montréal et Pittsburgh ont fait match nul samedi soir, par le résultat de 2 à 2. Ce fut une rude partie, marquée de dures passes. Dans la troisième période, Dutton et Cotton furent bannis pour s'être battus à coups de poing. On joua, mais vainement, une période supplémentaire de vingt minutes.

Milks a compté le premier point de la soirée, mais le résultat fut égal avant la fin de la première période. Dans la deuxième période, Phillips donna encore l'avantage à son club mais au troisième engagement supplémentaire, les clubs firent des efforts désespérés pour briser l'égalité, mais les deux gardiens de buts ont fait un gros travail.

On a annoncé qu'il était question que Pittsburgh vende Lionel Connacher au club Boston. On dit que la transaction est presque terminée et que l'ancien champion-joueur de rugby du Canada revêtira sous peu l'uniforme des Bruins.

Alignement des équipes:

MONTREAL
Benedict but Worters
Munro déf. Connacher
Noble défenses Smith
Broadbent centres White
Seibert ailes Cotton
Phillips ailes Drury
Dinsmore subs. Milks
Holway, Carson, Darragh, Horne, Arbour, McKinnon

SOMMAIRE

Première période:
1—Pittsburgh—Milks..... 2.19
2—Montréal—Phillips..... 12.45
Deuxième période:
3—Montréal—Phillips..... 14.12
Troisième période:
4—Pittsburgh—McKinnon..... 6.30
Période supplémentaire:
Pas de point.

LES SENATEURS L'EMPORTENT

Ottawa, 13. — Le Saint-Patrick est décidément le club qui donne le plus de mise à l'OTTAWA. Après avoir annulé avec les Sénateurs, à Toronto, il y a quelques jours, les Irlandais ont donné la frousse aux locaux samedi soir en ne perdant que par un résultat de 2 à 1. Les deux clubs luttèrent à avantages égaux jusqu'à la fin de la troisième période, alors que Boucher compta le point décisif.

Cy Denneny, qui a été gravement

LE RADIO

Programmes de lundi

Postes canadiens

CHCF, 411m. Montréal. — 7 h. Orchestre du Mont-Royal; "Mariage de Figaro", ouverture, de Mozart; "Ave des fleurs", de Tschakowsky; "Fantaisie", de Liszt; "Rustique", de Mascagni; "Rondo", de Mendelssohn; "Chant d'amour", de Flegère; 8 h. Studio; Concerto Entertainers; 9 h. Programme du Radio Ltd. Rdg.

Postes américains

NUMEROS INTERESSANTS
Lundi soir, le gouverneur Smith, de l'Etat de New-York, parle au dîner annuel des Survey Associates, à l'hôtel Astor, sur le sujet "Les pouvoirs hydrauliques" par le poste WJZ et WGY, à 9.30.
Mardi soir, à 8.15, au poste WBZ, hockey entre les Bruins et le Detroit, à Boston.
Mercredi soir, opéra comique "Ruddigore" de Sullivan, au poste WEAF, à 10.30.
7 h. P.M.
WGBS, 315.6m. New-York. — Trio.
WJZ, 435m. New-York. — Orchestre.
WOP, 465m. Newark. — Ensemble.
WRL, 469m. Washington. — Orchestre.
WPG, 299.8m. Atlantic City. — Musique.
7 h. 30 P.M.
WBAL, 246m. Baltimore. — Concert.
WGB, 303m. Chicago. — Concert.
WMA, 341m. New-York. — Orchestre.
WNY, 350m. New-York. — Orchestre.
7 h. 45 P.M.
WCAE, 461.3m. Pittsburgh. — Concert.
8 h. P.M.
KDKA, 399m. E. Pittsburgh. — Concert.
WBAL, 246m. Baltimore. — Musique.
WBZ, 333m. Springfield. — Orchestre.
WJZ, 435m. New-York. — Studio.
WJZ, 435m. New-York. — Orchestre.
8 h. 10 P.M.
WEAF, 492m. New-York. — Concert, et postes WLIT et WSAI.
8 h. 30 P.M.
WBZ, 333m. Springfield. — Trio.
WJZ, 435m. New-York. — Musique.
WPG, 299.8m. Atlantic City. — Tenor.
8 h. 50 P.M.
WEAF, 492m. New-York. — Daniel Frohman.

9 h. P.M.
KDKA, 399m. E. Pittsburgh. — Opéra.
WBZ, 333m. Springfield. — Fanfare.
WBAL, 246m. Baltimore. — Ensemble.
WPG, 299.8m. Atlantic City. — Concert.
WBZ, 333m. Springfield. — Musique.
WJZ, 435m. New-York. — Musique.
10 h. P.M.
WBAL, 246m. Baltimore. — Concert.
WBZ, 333m. Springfield. — Musique.
WEAF, 492m. New-York. — Opéra, et postes WCAE, WJAB, WDAF, WSAI, KSD, WLIT, WRC et WWSH.
WOB, 465m. New-York. — Concert.
10 h. 30 P.M.
WJZ, 435m. New-York. — Orchestre.
WPG, 299.8m. Atlantic City. — Quatuor.
11 h. P.M.
WBAL, 246m. Baltimore. — Orchestre.
WEAF, 492m. New-York. — Orchestre.
WGB, 315.6m. New-York. — Orchestre.
WGR, 319m. Buffalo. — Orchestre.

SOMMAIRE

Première période

Pas de point.

Deuxième période

1—St-Patrick—C. Denneny..... 11.00

2—Ottawa..... Kileira..... 1.35

Troisième période

3—Ottawa..... Boucher..... 18.15

Résultat final: Ottawa, 2; Saint-Patrick, 1.

DETROIT DEFAIT

Windsor, Ont., 13. — Les New-York Americans ont battu le Detroit ici samedi soir par le résultat de 4 à 2. Les Cougars prirent les devants lorsque Arbour compta en 12.30 minutes dans la première période. Les Américains eurent leur tour dans la deuxième période en comptant deux points par Langlois et Hines. Les new-yorkais firent de même dans la troisième période lorsque "Red" Green et Scott comptèrent. Frederickson compta le dernier point pour les Detroit.

Alignement des équipes:

Américains
Forbes but Holmes
Langlois déf. Laughlin
Randall déf. Halderon
Simpson centres Gordon
Burch ailes Walker
S. Green ailes Sheppard
R. Green subs. Frederickson
McKinnon subs. Meeking
Roach subs. Foyston
Bouchard subs. Duncan
Scott subs. Hart
Boucher subs. Kitchen

SOMMAIRE

Première période

1—Detroit..... Arbour..... 12.30

Deuxième période

2—Américains—Langlois..... 4.30

3—Américains—Hines..... 7.59

Troisième période

4—Américains—R. Green..... 9.59

5—Américains—Scott..... 3.00

6—Detroit..... Frederickson 4.00

UNE AUTRE POUR RANGERS

New-York, 13. — Les parties de hockey professionnel du dimanche soir, ont été inaugurées ici hier soir, alors que les New-York Rangers et les Boston se sont rencontrés dans une des joutes des plus rapides et des plus excitantes jamais vues encore cette saison. Le jeu fut continuellement rude et seulement trois points furent enregistrés dans toute la partie, comprenant une période supplémentaire de dix minutes. Ching Johnson qui joua une partie phénoménale compta le premier point pour New-York, alors que Shore faisait la même chose pour Boston. Ce fut Murdoch qui joua aussi en étoile qui enregistra le point final qui donna la victoire à son club dans la période supplémentaire.

Alignement des équipes:

Boston
Stewart but Chabot
Cleghorn déf. Abel
Hitchman déf. Johnson
Oliver centres Boucher
Herberts ailes Bill Cook
Galbraith ailes Bun Cook
Cooper subs. Boyd
Shore subs. Thompson
Keats subs. Mackey
Briden subs. Murdoch
Coutu subs. Rocco
Stuart subs.

SOMMAIRE

Première période

Pas de point.

Deuxième période

1—N.-Y. Rangers—C. Johnson 13.05

2—Boston..... Shore..... 15.35

Troisième période

Pas de point.

Période supplémentaire

3—N.-Y. Rangers—Murdoch..... 7.50

LE RADIO ROGERS SANS BATTERIE

donne un rendement

à un coût

MINIMUM

N'achetez pas de RADIO avant

d'avoir entendu le ROGERS

Le Victrola

Orthophonie

vous fera entendre — tous les jours — à l'heure de votre choix — tous les grands artistes comme s'ils étaient présents en personne à votre foyer.

J. Donat Langelier

368 rue Ste-Catherine Est, Montréal

Facilité de paiement

LES CIGARES

Sont les Meilleurs Cadeaux de fin d'année

Donnez lui une Boîte de Revelations!

Le Cadeau Idéal

En vente chez tous les bons marchands

CLASSE "A" 10 15 10 15 tot 50

Barrette, Paul..... 10 14 9 14 47

Fortin, Dr L.-H..... 9 14 9 12 44

Lefebvre, F. Jr..... 8 12 9 14 43

Marcoux, Léo..... 10 16 13 43

Gentleman G.W..... 5 15 6 14 40

Moreau, W.-A..... 8 10 7 12 37

Barrette Albert..... 8 12..... 20

* A obtenu 20 sur 25.

CLASSE "B"

Moreau, Geo..... 8 11 10 12 41

Morin, Victor..... 8 13 8 12 41

Tellier, Jean..... 8 11 6 13 38

Brossard, Omer..... 7 12 6 13 38

Perras, C. L..... 8 12 2 11 33

CLASSE "C"

Yane, Moe..... 6 9 9 14 38

Houlzet, Chs..... 6 10 7 10 33

Marcoux, Alph..... 6 13 6 9 34

Monette J. ech..... 5 8 8 11 32

Depatie, Jos..... 7 10 8 7 32

Martineau, J.-B..... 6 3 5 7 21

Yane, Harry..... 5 5 5 6 21

Novice:

Fortin, R..... 7 6..... 13

* A obtenu 13 sur 25.

DOUBLES

Sur 24 Détail

Fortin, Dr L.-H..... 18 19

Marcoux, Léo..... 18 18

Monette, Chs, échevin..... 18 10

Houlzet, Jos..... 17

Moreau, Geo..... 16

Gentleman, G. W..... 16

Morin, Victor..... 14

Perras, C. L..... 13

Lefebvre, Fred, Jr..... 12

Position des clubs

Section canadienne

	G.	P.	N.	Pts
Ottawa.....	8	0	1	17
Américains.....	4	4	1	9
Canadiens.....	4	6	0	8
Montréal.....	3	6	1	7
St-Patrick.....	2	5	1	5

Section américaine

	G.	P.	N.	Pts
Rangers.....	6	2	0	12
Chicago.....	4	5	1	

